"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Vol. X — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI, 12 JANVIER, 1938 — No 11

Résultats du festival dramatique

Sans être couronné par décision du juge, la représentation des Canadiens français est vivement goûtée par une assistance d'élite. — L'incompréhension du génie français empêche le juge F. Holroyd d'apprécier l'oeuvre d'H. Charasson— Le coeur et l'intelligence de l'assistance font meilleur accueil à l'excellente expression de Mme Lambert et de M. G. Baril

LA SOCIETE DRAMATIQUE DE L'UNIVERSITE TRIOMPHE

L'esprit anglo-saxon devant une manifestation de mentalité française

Le premier festival dramatique nord-albertain a eu lieu au "Convocation Hall" de l'Université samedi soir dernier.

A l'exemple du lieutenant-gouverneur et de sa dame, de nombreux spectateurs s'étaient rendus à l'Université afin de marquer leur admiration pour le travail des artistes de la Capitale.

Les cercles concourrant au tournoi semi-régional ont su toucher les cordes sensibles de l'auditoire et faire goûter les joies les plus délicates au cours de la soirée.

Ce concours avait pour but de choisir le meilleur des cercles du nord de l'Alberta. Celui-ci se rendra à Calgary pour le concours provincial. Le vainqueur de la rencontre de Calgary aura à mesurer son talent avec les meilleurs cercles des provinces canadiennes. La rencontre se fera à Winnipeg et non à Ottawa comme l'avait mentionné "La Survivance" de la semaine dernière. Il est bien raisonnable que nos frères de l'Est accomplissent la moitié du trajet et diminuent ainsi la dépense des concurrents de l'Ouest.

SEPARATION

Le Cercle Molière donnait la première représentation de la soirée, samedi.

Une défectuosité dans l'installation du luminaire a retardé l'inauguration du concours. Le rideau ne s'est levé qu'à 8 hres et 45 minutes. Un appartement pauvrement garni, au sixième étage d'une mansarde française. Jacquot, vieillard de 70 ans est dans son fauteuil, près de la table. Il lit son journal, fumant lentement sa pipe.

La vieille Lili, ouvre tranquillement la porte. Elle entre de la messe et du marché où elle a fait ses emplettes. Exténuée, à bout de souffle par ces interminables escaliers, elle vient vite embrasser son cher vieux.

"Séparation" drame en un acte de Mme Henriette Charasson est l'exquise illustration d'un vieux ménage où l'amour s'est conservé pur et sincère.

Les économies de Jacquot avaient laissé entrevoir un avenir agréable et paisible, mais la malheureuse guerre 1914-1918 déclanche la dévaluation du franc au point que Jacquot et Lili sont sans le sou. Une dame de la société leur fait l'aumône de ce pauvre logis.

Les expressions d'amour de Jacquot appelant Lili "sa beauté" et de Lili l'appelant "son vieux"; la narration des plaisirs et des peines passés; cette scène d'intimité familiale chaude et affectueuse telle que le bon Dieu l'a faite, a fait monter les larmes aux yeux de plusieurs, même parmi ceux et celles qui ne saisissaient pas les nuances de notre langage. Le geste, le regard, l'action parlaient.

Un manque de discrétion dans l'expression de la charité de la bienfaitrice amène le dénouement fatal. Les arrangements sont faits: Jacquot et Lili seront placés dans un hospice pour les vieux. Mais là il faudra faire son sacrifice: se séparer. La lettre annonçant la cruelle nouvelle occasionne une nouvelle attaque au coeur de la pauvre Lili. Malgré ses appels désespérés, malgré les vaines tentatives de Jacquot cloué sur sa chaise, Lili s'affaisse; son coeur ne peut supporter cette séparation. C'est sur cette scène du désespoir de Jacquot que le rideau se baisse.

Le retour subi de la lumière dans la salle permettait de voir maints mouchoirs descendre furtivement dans la poche du monsieur ou dans la sacoche de madame.

EAST OF EDEN

"Le petit théâtre d'Edmonton" présentait "East of Eden" de C. Morley. Adam et Eve, Caïn et sa femme dans leur costume et leur conduite de primitifs auraient été fort goûtés des.... sauvages; ils ne semblent pas l'avoir été de l'auditoire. Et c'est une bonne note au compte de l'assistance.

(suite à la page 5)

JOURNAUX INTERDITS EN ALLEMAGNE

La Croix de Paris

PARIS.—"La Croix", quotidien d'action catholique, qui passe pour l'organe officieux de l'Eglise de France, ne pourra plus désormais entrer en Allemagne. Son directeur, le Père Léon Merklen, apprenait que le ministère allemand de la propagande avait, pour une durée indéterminée, interdit au grand journal catholique de franchir les frontières.

"La Croix", dont la devise comme celle de l'action catholique, est "en dehors et au-dessus des partis", avait publié intégralement le discours du Pape contre la persécution des catholiques dans le troisième Reich.

Le St. Peter's Bode, journal allemand catholique de Muenster

Le journal catholique hebdomadaire, St. Peter's Bode, publié en langue allemande à Muenster, Saskatchewan, fut banni en Allemagne vendredi dernier par le chef de la sureté nationale, qui ne donna aucune raison pour son action.

Les publicistes croyaient que certaines critiques contre le gouvernement nazi se rapportant à la controverse avec le Saint-Siège ont dû inciter les nazis contre le St. Peter's Bode, organe largement répandu en Allemagne.

Faire disparaître "le joug blanc qui pèse sur la race jaune"

TOKYO.—Il paraît que, dans une intervioue à la revue politique "Kaizo", le ministre de l'Intérieur, l'amiral Souetsougou, a fait une retentissante déclaration. Voici la substance de la déclaration en question:

Pour briser la résistance des Chinois, nous devrons nécessairement mettre fin à l'aide britannique, peut-être au prix d'une guerre. Pouvons-nous le faire? La nécessité nous fera trouver les moyens. Pourquoi l'Angleterre ne veut-elle pas comprendre la futilité de l'aide qu'elle apporte à la Chine? Cette aide entraînera l'Angleterre dans la tempête.

Je ne veux pas croire que les Américains, dont les intérêts ne se trouvent pas atteints par notre action, se mettront à la remorque de l'Angleterre et nous combattront, si nous nous dressons l'arme à la main contre ce pays.

La force économique du Japon est plus grande que les Chinois et les blancs n'imaginent. Nous ne descendrons jamais à la situation que l'Allemagne a subie après la guerre.

Les intérêts commerciaux des blancs devront s'effacer devant le soleil de la mission du Japon.

Nous assistons à des événements qui auront une immense importance dans l'histoire du monde. Nul ne peut dire ce que sera leur rythme. Je suis convaincu que la race jaune remplira l'heureux rôle que le Ciel lui a réservé.

La fin de l'hégémonie blanche sera en réalité le commencement de l'ère de justice et d'humanité dont les Européens et les Américains parlent sans cesse.

Je ne crains pas d'insister sur ce point; au besoin, j'insisterai là-dessus devant le monde entier. Il faut faire disparaître le joug blanc qui pèse sur la race jaune.

La rapidité de la libération causera naturellement une conflagration générale. Mais nous estimons que quelles que soient les précautions prises, il y aura ce résultat: une conflagration générale. Le destin a décrété cela.

L'important, c'est que nous accomplissions notre mission sans nous arrêter pour des raisons secondaires.

A OTTAWA



L'honorable M. Aberhart



L'honorable Mackenzie King

Gain pour les fermiers de l'Alberta

INTERETS REDUITS

La réduction du principal des dettes, et, par conséquent, des intérêts pour les fermiers de l'Alberta qui ont logé leurs réclames aux nombreuses séances du conseil des revues, tenues en plusieurs lieux depuis cette solution dans la province en 1935, se rapporte en chiffres volumineux de $6,000,000.

Les bénéfices de cet acte fédéral, connu sous le nom de "Farmers' Creditors' Act", ont accordé aux fermiers une réduction de $5,515,152.00 sur le principal de leurs dettes, accompagnée d'une diminution sur leurs obligations de $574,195.00 jusqu'au 31 décembre 1937, c'est ce que rapportait un exposé officiel.

D'une dette totale se chiffrant à $2,158,813 sur les 259 cas apparaissant devant le conseil dans la région d'Edmonton, une réduction de $754,-592, entra en vigueur, et, par suite, une économie de $87,081 en intérêts. Les fermiers du district de Calgary gagnaient aussi une diminution de $1,443,903 sur leur principal de dettes avec une réduction de $137,413 d'intérêts.

La dette totale de $14,749,170 représentée par les 1,624 demandes rédigées jusqu'ici sous l'acte fut réduite à $9,234,018. Des 2,086 cas examinés, à 372 fut refusé le redressement de leurs dettes, 58 retirèrent leurs demandes, et à 29 fut refusé la confirmation du conseil.

Un intérêt de 320 pour cent

CAUSES-TYPES

TORONTO—Le gouvernement ontarien, par le département du procureur-général, poursuivra sept compagnies de prêts devant les tribunaux pour provoquer des causes-types en marge des lois adoptées par la Législature ontarienne et prévoyant le taux maximum d'intérêt qui peut être chargé par ces compagnies.

Les compagnies en cause sont accusées d'avoir chargé un taux excédant 12 pour cent sur certains prêts, contrairement à la nouvelle loi. Ces compagnies sont: Economy Finance Corp.; Imperial Finance Co.; Capital Discount Co.; Acme Finance Corp.; Contract Discounts Ltd; Honor Loan System; et The Empire Stama, Co.

D'après la poursuite du gouvernement, il y aurait eu des taux d'intérêt sur certains prêts, variant de 72 pour cent jusqu'à 320 pour cent.

Démission de Mgr Leventoux

Au vicariat du Golfe St-Laurent

Son Excellence Révérendissime Monseigneur Julien-Marie Leventoux, troisième vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent vient de donner sa démission pour raison de santé. On attend sous peu, de Rome, la nomination de son successeur.

S. E. Mgr Julien-Marie Leventoux, de la Congrégation des Eudistes, est né à Frélivan, diocèse de St-Brieux, France, le huit novembre 1868. Il fut ordonné prêtre le dix juin 1892; élu évêque titulaire de Leggio et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 13 mars 1922. Il était sacré le 11 juin de la même année.

La population catholique du Vicariat du Golfe St-Laurent est de 12,890. Les prêtres réguliers sont au nombre de 19. Il y a 14 missions avec prêtre résidant, et 29 autres stations. On compte 55 écoles élémentaires. Elèves: 2,280: 1,056 garçons, 1,224 filles.

Le lac Maria Chapdelaine

On vient de donner à un lac du canton Hémon, au Lac Saint-Jean, le nom de Maria Chapdelaine, l'héroïne du roman d'un jeune auteur français, Louis Hémon. Le Lac Saint-Jean est sur la ligne du Canadien National.

Missionnaires canadiens de passage

Quatre Pères Jésuites

Les missionnaires Jésuites qui devaient partir de Montréal en septembre dernier à destination de la Chine avaient dû suspendre leur départ à cause des conditions trop périlleuses des pays à traverser pour atteindre leurs missions.

La tranquillité étant rétablie dans la région de Pékin, nos jeunes missionnaires ont de nouveau reçu ordre de se rendre au champ d'apostolat que leur avait assigné l'obéissance.

La cérémonie d'adieu s'est déroulée à Montréal dans l'église de l'Immaculée-Conception, paroisse desservie par les RR. PP. Jésuites. A trois heures de l'après-midi, il y eu sermon donné par le R. P. Jean Laramée, frère de l'un des partants. Les parents et amis se sont rendus au parloir de l'Immaculée - Conception pour rencontrer les missionnaires.

Les RR. PP. Prosper Bernard, Côme Cossette, Pierre Laramée et Alfred Dansereau forment ce contingent d'apôtres.

Le R. P. Bernard

Le Père Bernard est parti de Montréal dimanche soir, il passera quelques jours parmi les siens à Calgary et Edmonton. Né à Beloeil, P.Q. en 1904, le Père a commencé ses études au séminaire de Chicoutimi pour les terminer au collège des Jésuites à Edmonton. I la fait son noviciat au Sault-au-Récollet près de Montréal et ses études théologiques à Montréal même. Il a été professeur au Collège d'Edmonton durant trois ans.

Il est le frère de Mme Blanchard, (Thérèse Bernard) et de M. Narcisse Bernard d'Edmonton; aussi de M. Paul Bernard de Beaumont et de M. Dominique de Coal Valley.

Les missionnaires arriveront à Edmonton le 15 et partiront le 20 pour s'embarquer à bord de l'"Empress of Canada, samedi le 22 janvier.

PHILADELPHIE.— D'après l'annuaire des journaux et périodiques américains de la compagnie d'édition N.-W. Ayer and Sons, le chiffre de la circulation des journaux quotidiens aux Etats-Unis 41,400,-000 de copies. Sur ce total, 25,800,-000 sont des copies de journaux du soir et 15,600,000 de journaux du matin.

D'après le même annuaire, il y a présentement aux Etats-Unis 2,084 quotidiens de langue anglaise, 10,629 hebdomadaires et 359 semi-hebdomadaires.

M. Omer St-Germain, un de nos Canadiens de Morinville, a été nommé au poste de receveur officiel pour le district judiciaire d'Edmonton sous l'acte du "Farmers' Creditors' Arrangement", avisait, samedi dernier, un communiqué officiel d'Ottawa.

Les connaissances nombreuses qu'il a faites durant les années qu'il représentait le comté de St-Albert et comme maire de Morinville, apprennent avec vif plaisir cette nouvelle.

On sait que M. St-Germain a été membre de l'Assemblée législative pendant 5 ans, de 1930 à 1935, et maire de Morinville pendant 20 ans de 1915 à 1935.

M. St-Germain s'intéressera à son bureau d'avocat à Morinville, des demandes des fermiers sous cette loi.

Les Trois Lois en Cour Suprême

L'autorité du gouvernement Crédit-Social sera-t-elle reconnue par Ottawa. — Le droit du désaveu, les lois de taxes bancaires et la censure des journaux auront une solution

LUTTE CONSTITUTIONNELLE

OTTAWA.—**Le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta viennent de produire leurs factums au greffe de la Cour suprême qui doit entendre lundi prochain les plaidoiries sur les deux causes constitutionnelles qui lui ont été référées, la première sur la validité de trois lois votées par l'Assemblée législative de l'Alberta et la seconde sur le droit de désaveu du gouvernement fédéral et le droit du lieutenant-gouverneur de refuser la sanction royale aux lois adoptées par l'Assemblée législative. Les factums produits qui résument l'argumentation des deux parties sont nettement contradictoires. On s'attend à ce que les avocats des banques et des journaux produisent des factums de leur côté.**

Quatre questions

La première référence comporte quatre questions auxquelles devra répondre la Cour suprême: 1) est-ce que le droit de désaveu de la législation provinciale que l'article 90 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord accorde au gouverneur général en conseil subsiste encore? 2) si la réponse est affirmative, est-ce que l'exercice de ce droit de désaveu du gouverneur général en conseil est soumis à des limitations ou restrictions et quels sont la nature et les effets de ces limitations ou restrictions? 3) est-ce que le droit du lieutenant-gouverneur de réserver au gouverneur général la sanction des bills adoptés par le pouvoir législatif d'une province, droit qui découle de l'article 90 de l'Amérique du Nord, subsiste encore?; 4) si la réponse est affirmative, quelles sont les limitations de ce pouvoir?

Les trois lois

L'autre référence porte sur la validité de trois lois adoptées par l'Assemblée législative à sa troisième session de l'an dernier, à savoir: a) la loi de l'impôt sur les banques, qui frappe les banques qui font affaire en Alberta d'un impôt de ½% sur le capital versé et de 1% sur le fonds de réserve; b) la loi modifiant la loi de réglementation du crédit de l'Alberta, qui impose l'obligation d'une licence aux "institutions de crédit" et qui pourvoit à l'établissement de directorats locaux pour surveiller l'administration de ces institutions; c) la loi qui vise à assurer la publication d'informations exactes, qui oblige les journaux à publier les déclarations qui ont trait à la politique du gouvernement à la demande du président de la Commission du crédit social et de faire connaître, s'ils en sont requis par le gouvernement, le nom de l'auteur de tout article ou compte rendu qu'ils pourraient avoir publié.

Le différend constitutionnel

Le différend d'ordre constitutionnel entre le gouvernement fédéral et l'Alberta remonte à la première session albertaine de 1937. L'assemblée législative de l'Alberta avait voté des lois qui obligeaient les banques et les banquiers à se pourvoir de licences provinciales, qui retiraient aux banquiers qui ne se seraient pas pourvus de licences le droit d'intenter certaines procédures judiciaires et qui modifiaient la loi de la magistrature. Les trois lois furent désavouées par le gouvernement fédéral. Le gouvernement Aberhart fit alors adopter à une session subséquente de l'Assemblée législative albertaine les trois lois qui font l'objet de la référence. Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. Bowen, refusa de les sanctionner et les soumit à l'approbation du gouvernement fédéral. C'est alors que M. Aberhart a contesté le droit de désaveu du gouvernement fédéral et le pouvoir du lieutenant-gouverneur de refuser de sanctionner une mesure votée par un pouvoir législatif provincial.

Les factums

Les factums produits ce matin par les deux parties comportent 391 pages de texte imprimé. Les factums de l'Alberta sont brefs: 8 pages sur la question du désaveu, 4 pages sur la réglementation du crédit, 7 pages sur la taxation des banques et 6 pages sur la loi de la presse. Le gouvernement fédéral a présenté un factum de 76 pages sur la question du désaveu et un factum de 166 pages sur la législation qui fait l'objet du litige, en plus de 154 pages de citations, surtout de textes de lois.

(Suite à la page 7)

Mort de Sir G. Perley et du député Ryan

Vide à la Chambre

OTTAWA.—La chambre des Communes a perdu deux de ses membres. L'un faisant partie du groupe gouvernemental, l'autre de l'opposition.

Sir George Perley, député conservateur d'Argenteuil est décédé à Ottawa. W. M. Ryan, député libéral de St-Jean-Albert, est décédé à St-Jean, N.B.

Ces deux décès portent à trois le nombre des vacances au parlement fédéral. La troisième vacance existe dans Montréal-St-Henri, dont le député libéral, Paul Mercier, a récemment été nommé juge. L'élection complémentaire qui désignera son successeur aura lieu le 17 janvier. On croit que les élections complémentaires qui auront lieu dans Argenteuil et St-Jean-Albert se tiendront elles aussi avant la reprise des débats parlementaires, le 27 janvier.

La position des partis aux Communes est actuellement la suivante: Libéraux 177; Conservateurs 38; Crédit social 17; C. C. F. 7; Indépendant 1; Reconstruction 1; Fermier-Uni-ouvrier 1; Vacances 3; Total des partis 245.

S. E. Mgr Coudert

Son Exc. Mgr Coudert, évêque-coadjuteur de Son Exc. Mgr Bunoz du Yukon descendait à Edmonton samedi soir dernier.

Son Excellence passera quelques jours parmi nous, travaillant aux intérêts du Vicariat.

S'informant de la marche du communisme dans la région, Monseigneur disait la peine qu'il avait de constater la faiblesse et l'ignorance des nôtres devant la propagande révolutionnaire et antichrétienne. Il se fait un bouleversement malheureux chez nos catholiques du Nord. Certaines scènes de mépris et d'irréligion se manifestent ici et là dans des milieux qui s'étaient toujours conservés. Quand l'entêtement n'est pas poussé jusqu'à l'aveuglement, S. Excellence disait la surprise et la désillusion de ceux qui raisonnaient devant les mensonges et les haines sataniques que Moscou vient souffler chez nous.

MONTREAL, 3.—La veille du Jour de l'An, S. Exc. Mgr G. Gauthier, archevêque - coadjuteur de Montréal, a fait quelques nominations dont les principales sont celles de MM. les abbés Lawrence Whelan, comme chancelier adjoint, Jacques de Martingny, comme procureur adjoint de l'Archevêché, et Etienne Pépin, comme curé de Notre-Dame des Victoires.

LETHBRIDGE, Alberta.— La salle de danse rustique du parc de Waterton a été incendiée. Les pertes s'élèvent à $20,000. La salle était assez vaste pour accommoder 800 couples.

Lorraine Landry et Rita Fillion sont victorieuses

La "Northern Alberta Old Timer's Ass." avait organisé un concours littéraire en anglais sur l'histoire des pionniers de l'Ouest.

Concourrant avec bon nombre de jeunes au-dessous de 18 ans, nos jeunes canadiennes-françaises ont remporté le 1er et le 3ième prix, en composant une dissertation dans une langue étrangère.

Lorraine et Rita parlent bien leur français. On y tient beaucoup au foyer. Cela ne les rend pas inférieures à leurs compagnes, puisque Lorraine a obtenu $25.00 en écrivant l'histoire de son grand-père paternel, M. Joseph Lamoureux et Rita, le prix de $10.00 pour sa composition sur David Chevigny de la Chevrotière, son grand-père maternel.

Félicitations et persévérance à nos deux jeunes compatriotes.

QUEBEC, 3.—Le montant des aumônes faites, en décembre dernier, à l'Oeuvre pontificale de St-Pierre-Apôtre se chiffre, pour le seul diocèse de Québec, à $1,066.55. La chapelle des fidèles pour cette oeuvre semble progresser de jour en jour à la faveur de la propagande qui lui est faite.

Un archevêque de Londres appuie le Scoutisme

LONDRES.—L'archevêque de Liverpool, Mgr Richard Downey, recommande fortement à tous les garçons catholiques de son archidiocèse d'entrer dans le mouvement scout.

"Peu importe, dit-il, que le garçon soit riche ou pauvre; il sera certainement plus riche en vigueur mentale, morale et physique, c'est-à-dire plus riche de caractère, s'il a fait son apprentissage dans le scoutisme. Le mouvement offre au garçon ordinaire des avantages qu'il ne peut trouver nulle part ailleurs.

"Le scout doit être fidèle à Dieu et à l'Eglise, attentif à observer ses devoirs religieux. De cette manière il pourra perfectionner, par la grâce de l'ordre naturel, et il deviendra un homme de caractère et un homme de Dieu".

Croix lumineuse

CHICOUTIMI, 31.—Grande Baie possède maintenant une croix lumineuse, érigée sur une élévation appelée Côte-de-Sable. L'électricité est gracieusement fournie par la Compagnie Electrique du Saguenay. La croix mesure 42 pieds de hauteur.

DOUZE ETUDIANTS SE CONVERTISSENT

A l'université d'Illinois

CHAMPAING.— En présence d'une foule de 1,200 étudiants universitaires qui remplissaient l'église St-Jean à l'Université d'Illinois, un groupe de douze étudiants ont fait leur profession de foi et furent reçus dans l'église catholique par le chapelain, le Père John-A. O'Brien.

Les nouveaux convertis avaient complété un cours de trois mois d'instruction religieuse donné par le Père O'Brien chaque semestre pour ceux qui cherchent la vérité.

Depuis 20 ans, c'est la coutume à l'église Saint-Jean de recevoir les convertis durant une cérémonie publique à la messe du dimanche.

Environ 700 étudiants ont suivi ces cours durant les vingt dernières années et, en plus des centaines qui ont fait leur profession de foi ici, plusieurs sont entrés dans l'Eglise catholique ailleurs, après la fin de leurs études universitaires. Le contenu de ces instructions a été publié en volume ayant pour titre "La Foi de Millions", par les presses du "Sunday Visitor".

Les étudiants convertis ont été reçus dans l'Eglise par Son Excellence Mgr Kelley, évêque d'Oklahoma, qui fit le sermon sur "Le Christ, Modèle de la Jeunesse".

"La partie la plus importante des matières que vous étudiez", déclara l'évêque, "c'est celle qui vous conduit à la connaissance de Jésus-Christ et de ses enseignements. Son caractère devrait être le Modèle que vous vous efforcerez d'imiter. Dans l'étude de la vie et de l'enseignement de Jésus de Nazareth vous trouverez la solution des problèmes de votre vie morale et les pièces justificatives de votre foi persévérante.

"Votre philosophie de la vie devrait être Christocentrique. Le Christ devrait être à la fois son centre et sa circonférence. Suivant que votre vie reproduira les enseignements et l'influence du doux Christ, vous serez des apologistes de l'Eglise, parlant non seulement par des paroles, mais par la force plus grande de l'exemple.

"Le christianisme est comme une belle mélodie", continue l'évêque, "mais elle doit être bien exécutée. Si elle est mal chantée, elle provoque le ridicule. Si elle est exécutée parfaitement, elle excite l'admiration de l'esprit et l'amour du coeur, et elle est plus convaincante que les écrits de tous les philosophes.

"Voilà la deuxième fois que j'ai le privilège de souhaiter la bienvenue à un groupe d'étudiants universitaires dans l'Eglise à l'Université d'Illinois et à chaque occasion j'en ai éprouvé une vive émotion. Soyez fermes dans la Foi que vous venez de trouver, et elle vous guidera sûrement à travers l'océan de la vie jusqu'au hâvre de l'Eternelle Vérité".

Les mêmes partis au pouvoir partout

Tel est l'idéal des politiciens d'Ottawa qui veulent détruire Aberhart, Duplessis et Hepburn

(par Léopold RICHER)

OTTAWA.—La nouvelle année politique commence sous des auspices confus. Si, d'une part, l'on note avec plaisir une reprise générale des affaires et comme une stabilisation à la hausse du commerce extérieur, l'on remarque, d'autre part — ainsi que M. Bennett l'a dit la veille du Jour de l'An à Calgary — des signes assez inquiétants du côté des Etats-Unis ce qui pourrait bien affecter notre économie générale, surtout dans les premiers mois de l'année. M. Bennett a surtout insisté sur les conditions mondiales qui auront leur répercussion sur nos exportations de matières premières. "Aussi longtemps que les nations continueront de réarmer, comme elles le font maintenant, a-t-il dit, la demande de nos matières premières se maintiendra". Ainsi envisagée notre prospérité actuelle peut avoir des lendemains déplaisants.

La revue de M. Dunning

M. Dunning, notre ministre des finances au sourire engageant, a publié une très longue revue de la situation économique, revue qui ressemblait à cette partie du discours du budget qui traite du commerce et des revenus de l'Etat. Pour M. Dunning, l'année 1937 a été excellente sous bien des rapports. N'eût été la sécheresse dans l'Ouest canadien avec ses conséquences de tout ordre (recettes ferroviaires diminuées, augmentation des frais de secours, etc.,) le gouvernement fédéral eût équilibré son budget cette année. Même en tenant compte de ces facteurs défavorable, le déficit ne dépassera pas les $35,000,000 annoncés dans le dernier discours du budget. M. Dunning a laissé entendre que les prévisions de l'an dernier avaient un caractère très modéré. Presque à tous les autres points de vue, 1937 a donné des résultats excellents. Sur le terrain strictement financier, les progrès accomplis sont très encourageants.

Discorde

La situation politique proprement dite n'offre pas un tableau aussi engageant. L'année 1937 s'est terminée dans la discorde, après avoir commencé dans le triomphe. Des élections ont eu lieu dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie canadienne et de l'Ontario; partout le parti libéral a été reporté au pouvoir avec d'imposantes majorités. Le gouvernement fédéral a tenu plude ces épreuves avec une voix de plus sieurs élections partielles. Il est sorti de majorité. De toutes façons on était porté à croire que le pays s'était donné des administrations stables qui pouvaient travailler de concert à la solution des problèmes du moment. Rien n'est moins juste cependant. Le pays n'a jamais été plus divisé qu'il ne l'est maintenant. C'est à croire que l'on a voulu procéder beaucoup trop vite dans la voie des réformes. Certaines régions canadiennes ne sont pas prêtes à accepter des remèdes suggérés par la longue crise économique dont nous venons à peine de sortir.

Appel à l'unité canadienne

M. Charles Dunning a fait allusion à la désunion nationale dans sa revue générale de la situation lorsqu'il a dit, après avoir mentionné la tâche de la commission Rowell: "J'ai confiance que l'esprit de la confédérotiaon vit encore dans le coeur de notre population. Et si seulement la commission peut enquêter sur tout les faits, non pas comme on les voit en Ontario, ou dans le Québec, ou dans l'Ouest, mais en tant qu'ils concernent les intérêts de tous les Canadiens, nous pouvons nous en remettre aux représentants de la population de tout le Canada pour prendre les décisions qu'il faut, en vue des ajustements qui pourraient être faits dans le but de permettre à tous nos gouvernements de se maintenir du point de vue financier et de faire face efficacement aux nouveaux problèmes de notre époque". Appel direct à *l'unité canadienne qui*, pour peu que la situation continue, sera une chose du passé.

L'axe Québec-Toronto

En décembre on a assisté au groupement des provinces de l'Ouest contre les provinces centrales. On verra peut-être les trois provinces maritimes se liguer à leur tour contre Ontario et Québec. Ces deux provinces ont tenu à unir leurs forces en face des gens des prairies. C'est là le problème fondamental qu'un simple appel à l'esprit de la Confédération ne pourra pas régler. De ce côté la nouvelle année ne nous apportera que complications et malaises. Dès la prochaine session, les députés de l'Ouest exposeront de nouveau leurs griefs contre le tarif douanier. A moins d'une intervention personnelle des chefs libéraux dans les caucus du parti, on aura le spectacle d'une révolte des libre-échangistes. A cause des circonstances, on jugera peut-être plus sage d'ajourner l'étude du problème. Si on procède malgré les conseils des chefs, ce sera la bataille rangée. Ajoutons à cela l'affaire de l'exportation de l'énergie électrique qui placera les députés ontariens en assez difficile position.

King—Hepburn

Mais plus importante que la révolte des libre-échangistes, est la nouvelle querelle King-Hepburn, querelle personnelle, il faut bien l'avouer. On croit qu'il sera très difficile de convaincre M. Hepburn qu'il doit au besoin faire des sacrifices et des concessions afin de revenir au bercail libéral. Ce que les libéraux perdent en Ontario, à la suite de l'attitude belliqueuse de M. Hepburn, ils veulent le gagner dans le Québec. Le parti libéral fera des efforts considérables au cours de l'année qui commence en vue de réorganiser ses forces québécoises. La réorganisation se fera dans tous les domaines à la fois. On n'épargnera absolument rien. Le but est de s'emparer du gouvernement provincial et d'en faire de nouveau une forteresse libérale. Les chefs du gouvernement à Ottawa prétendent qu'il importe, d'une façon primordiale, d'avoir une administration à Québec qui leur soit sympathique. Maintenant que M. Taschereau est disparu de la scène politique, on estime qu'il est possible d'avoir un gouvernement québécois capable de coopérer avec un régime libéral à Ottawa sur toutes les questions d'importance majeure.

Et l'on voit ainsi en quel sens on entend à Ottawa assurer l'unité canadienne. Celle-ci s'obtiendrait plus facilement si — selon le rêve de M. King — il n'y avait partout que des gouvernements libéraux. En 1935 il se prévalait des victoires du parti libéral dans toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta. Satisfaction précaire, car M. Hepburn a affiché une indépendance caractérisée; en certaines circonstances, il s'est comporté plus durement envers M. King qu'aucun premier ministre provincial ne l'avait encore fait depuis M. Howard Ferguson. Le ton de la polémique King-Hepburn a été beaucoup plus virulent que celui de la correspondance échangée entre M. King et M. Aberhart lors du désaveu des lois albertaines. M. Hepburn s'en est pris vivement à M. King en lui rappelant ses défaites personelles en Ontario.

Si l'on pouvait s'en débarrasser

Si l'on pouvait se débarrasser à la fois et de M. Aberhart et de M. Hepburn et de M. Duplessis, on serait bien plus à l'aise à Ottawa. En Alberta on a fait des tentatives de coalition. On veut, tout en respectant l'identité des groupes provinciaux, amener libéraux, conservateurs et fermiers-unis à combattre sous la même bannière afin d'assurer la défaite définitive du gouvernement créditiste. Dans la province de Québec on désire préparer le renversement du gouvernement Duplessis, bien que celui-ci ait encore un long temps avant d'en appeler au peuple. En Ontario de telles espérances sont pratiquement irréalisables. M. Hepburn vient à peine d'être réélu. Il est au pouvoir pour quatre ou cinq ans. On se contentera donc, en ce qui regarde la situation politique ontarienne, de s'efforcer à provoquer un rapprochement entre M. King et M. Hepburn, rapprochement dont les liens seront toujours fragiles en raison même du tempérament de M. Hepburn.

Travailler à l'unité canadienne en s'efforçant de ramener partout le même parti au pouvoir, c'est beaucoup plus idéal de politiciens que d'hommes d'Etat. L'unité canadienne ainsi obtenue ne durera pas bien longtemps. L'unité de notre pays, c'est-à-dire une unité durable, faite de contentement et de compréhension mutuelle, ne dépendra pamais de la couleur d'un parti, mais de principes de justice acceptés de tous et d'une politique d'inspiration vraiment nationale, distinctement autonomiste. Que l'on travaille au rétablissement du règne de la justice et au retour au bon sens et l'unité nationale se fera graduellement. Puisse-t-on bien comprendre cette élémentaire vérité en 1938!

Où va l'Italie au sortir de la S.D.N.

Mussolini a fait, du haut du célèbre balcon du Palais de Venise, le geste auquel on s'attendait: l'Italie quitte la S.D.N. Comme elle s'en tenait éloignée depuis deux ans, ce n'est pas, matériellement, grand changement.

Et j'avoue, par ailleurs, que je suis incapable de m'apitoyer sur le sort de l'Institution genèvoise, dont l'action n'a cessé d'être néfaste a la France— et à la France seule.

Mais tout cela n'est que le côté négatif de l'abandon de Genève par notre voisine des Alpes. Il faut s'attendre à ce qu'il y ait un côté positif qui se traduira par des faits nouveaux.

Dès maintenant, du reste, on peut faire une première constation: l'Italie est liée plus fortement au Reich, lequel s'est empressé de le souligner fortement.

Nous croyons qu'il est regrettable pour les deux pays que l'Italie tourne le dos à la France. S'il est une alliance qui semble naturelle et toute indiquée, c'est bien celle de ces deux nations.

Passons sur l'élément sentimental qui devrait jouer à plein entre consanguins. N'envisageons que les raisons pratiques et d'intérêts.

La situation géographique des deux pays, tous deux à cheval sur la Méditerranée leur crée la nécessité impérieuse de s'entendre. Ce n'est qu'une entente intime qui conférera à tous deux et à chacun d'eux, une indépendance totale, une liberté de communication, d'action absolue dans les deux parties de leur domaine.

Sans entente, elles dépendront, plus ou moins, de la bonne volonté cu de la sympathie d'une ou plusieurs autres puissances.

Cette entente étroite aurait, en sus, comme conséquence à peu près immédiate, un solide accord avec la Gde-Bretagne. Cette dernière ne pouvant plus régner en Méditerranée par la division des deux grandes Puissances riveraines, chercherait à s'en faire de fidèles amis, à qui elle confierait la garde de l'extrémité occidentale de sa route impériale qu'elle finit par avoir quelque peine à garder de bout en bout — ainsi que le montre ce qui se passe en Extrême-Orient.

En somme, le mot de Barrès doit être inversé et c'est: "Le chemin de Londres passe, pour nous, par Rome" qu'il faut dire, maintenant.

Ce qui précède indique suffisamment combien nous souhaitons ardemment un rapprochement de la France avec l'Italie; mais il faut bien convenir que cette dernière fait tout pour éloigner cette idée et il n'est pas juste de rejeter sur notre pays toutes les responsabilités.

Demandons-nous d'abord quels griefs précis — en dehors des imputations vagues et des procès de tendance — cette Italie a à faire à cette France.

L'affaire colonie, ressortissant de l'accord de 1915? Nous l'avons réglée et au delà — assez dangeureusement du reste.

L'attitude française pendant la guerre éthiopienne? C'est d'une injustice parfaite. Sans la ligne de conduite suivie par le haut représentant de la France, il est sûr que les puissances génevoises seraient allées à l'extrême des sanctions et qu'en tous les cas elles auraient pris de telles mesures que quels qu'aient été la détermination et le courage des Italiens, ils n'auraient pas pu mener leur entreprise à bonne fin.

A tous le moins, il n'y a aucune raison pour que, de toutes les nations ayant pris part aux sanctions limitées qui lui ont été infligées, ce soit la France, contre laquelle l'Italie tourne la plus grosse part de sa rancune.

Les événements d'Espagne? mais c'est l'Italie qui est venue se jeter dans l'affaire! Deux nations, seulement, pouvaient subir les contrecoups de ces événements: la France, d'abord et surtout — nul ne peut le nier de bonne foi, à cause de sa double frontière, européenne et africaine avec l'Espagne, qu'elle sépare du reste du monde — l'Angleterre, ensuite, à cause de Gibraltar. De la situation intérieure dans la péninsule ibérique et au Maroc espagnol, seule, la France peut avoir à souffrir ou à se féliciter. Et nous sommes bien forcés, d'autre part, ce constater que l'argument idéologique a permis à l'Allemagne de s'introduire en Méditerranée et à l'Italie de prendre position sur nos lignes de communication. De toute manière, insistons-y, dans cette question d'Espagne c'est l'Italie qui a ouvert le jeu.

Au vrai, l'Italie se liant avec l'Allemagne, fait la politique la plus dangeureuse qu'elle puisse faire.

L'Allemagne est l'ennemie naturelle de la puissance italienne. Depuis 1866, Berlin poursuit le dessein de prendre entièrement la successon de Vienne, comme capitale du Deutsches-Reich — d'un Deutsches Reich d'ailleurs beaucoup plus étendu que n'était l'ancien. Or, si l'Italie veut conserver les relations qu'elle a, présentement, avec l'Allemagne, il faudra consentir à la réalisation — sous une forme quelconque — de l'Ansohluss. A partir de cet instant, Berlin se présentera comme l'héritier universel de Vienne. Ce sera le retour à la politique historique de l'Autriche qui la menait vers l'Adriatique et le Balkan. C'est alors que, "l'inviolable frontière du Brenner" subira une formidable pression dont le résultat ne peut être prévu.

Il faut encore ajouter que si le groupe Italie-Allemagne se trouve un jour par sa politique, entrainé dans une guerre, l'Italie, quel que soit le résultat de la lutte, sera, de toutes façons, perdante. Si ce groupe italo-allemand, est victorieux, l'Italie se trouvera en tête-à-tête avec un Reich au poids accru, formidable et désormais, sans contre-poids en Europe. Elle n'aura qu'à s'incliner et ses destinées lui seront mesurées par l'Allemagne. Si le groupe italo-allemand est vaincu, il faudra bien que l'Italie paie sa part de frais.

Nous sommes persuadés qu'une heure viendra où notre voisine latine se rendra compte de l'exactitude des faits-principales que nous venons d'exposer. A ce moment-là une belle collaboration franco-italienne pourra s'établir. Nous l'appelons de tous nos voeux.

(La Nation, Paris) VIATOR

Paris-Londres-Berlin

La scène internationale présente un spectacle à la fois étrange et décevant. Les deux grandes nations d'occident semblent avoir perdu toute orientation raisonnable et avoir oublié le rôle qu'elles ont à tenir comme gardiennes de la civilisation moderne en face des peuples encore entachés de barbarie et de ceux qui se décivilisent.

Si la France a le tort d'accorder trop de crédit aux Russes — qui, indépendamment de leur régime demeurent des orientaux, au fond très éloignés de l'évolution occidentale — l'Angleterre se fait, pour sa part, de grandes illusions sur l'Allemagne — où se remet à fleurir le culte de la violence en même temps que celui d'Odin et où, en attendant qu'il soit possible de donner, contre ses voisins, libre cours aux manifestations tragiques de cette double religion, la rouerie est mise en oeuvre pour paralyser les Etats européens plus puissants.

Le voyage de Lord Halifax est typique de l'état d'esprit britannique. Au cours de ce voyage, le Reich a amené la Grande-Bretagne à découvrir son jeu, à montrer ses points faibles, à laisser entrevoir les secteurs où on pourrait la faire céder. En échange Berlin n'a rien offert, ni même rien dit qu'on ne sut.

Il n'empêche que le lord Président du Conseil est rentré à Londres enchanté, déclarant que l'Allemagne était "un pays impressionnant."

Il nous faut encore attendre pour savoir quelles suites aura cette excursion anglaise au paradis germain. Mais, dès maintenant, il appara-t que M. Neville Chamberlain compte bien poursuivre les "contacts".

Et, cependant, c'est un journaliste Londonien — il est encore quelques-uns à voir clair — qui écrivait, lundi. le soir du retour de ord Halifax, qu'il arriverait un jour où l'Angleterre devrait choisir entre se dresser contre le pangermanisme ou déchoir de son rôle de grande nation et qui concluait par ces mots:

C'est à ce moment-là que la terre commencera à trembler ou que le Vieux Continent s'assoupira dans un silence de servitude."

Le plus curieux est que le pays où l'on est mons aveugle, où l'on a le moins perdu conscience de ce qu'est la duplicité tudesque, si, précisément, le pays associé au Reich : l'Italie. L'incident de l'article de la Tribuna le laisse quelque peu percer. Le journal a bien été saisi, mais seulement vingt-quatre heures après la publication de cet article, — c'est-à-dire après que tout le monde en eut connaissance et au moment où le numéro "séquestré" avait eu sa durée normale de vente et allait être rentré comme "bouillon" pour faire place au suivant.

De toute manière, on ne fera croire à personne qu'un semblable article ait pu paraitre en Italie fasciste sans qu'au préalable les autorités qualifiées aient été au courant de son contenu.

Il faut donc supposer qu'il aurait pour but — approuvé sinon inspiré — d'adresser un rappel à l'Allemagne et de faire un signe à la France. Le rappel était provoqué par la défiance de Rome qui trouvait qu'à l'occasion de la visite Halifax, Berlin faisait un peu trop cavalier seul avec Londres. A ce propos, nous pouvons affirmer que le gouvernement du Reich ne tenait d'Italie que très lointainement au courant de ce qui se disait dans les conversations de Berlin et de Berchtesgaden.

Quant au signe du côté de la France, on peut dire qu'il a été effacé par la saisie de la Tribuna : ce n'est pourtant pas très exact. Il est certain que le gouvernement romain a voulu éviter un heurt trop violent des susceptibilités allemandes. Mais il n'a opéré cette saisie qu'après l'effet produit et la thèse répandue. Encore a-t-il fait savoir officieusement qu'il aurais pris cette mesure, non pas à cause des passages relatifs à un rapprochement avec la France, mais à cause de ceux qui pouvaient être froissants pour l'Angleterre.

Les tendances foncières qui se sont laissées deviner un moment, en l'occurrence, subsistent. Nous savons, d'ailleurs, qu'elles sont celles d'un grand nombre d'Italiens et qu'elles font partie des arrières-pensées de beaucoup de personnalités dominantes de la Péninsule.

Il n'est pas douteux, même, que de 'autre côté des Alpes, les esprits les moins enclins à une sympathie immodérée à l'égard de notre pays, ont l'obscur instinct que l'Italie aura, un jour, la France comme suprême recours.

Ce jour viendra, nous en sommes sûrs, mais il n'est pas encore tout proche.

A l'heure actuelle — et quelles que soient nos préférences personnelles — il est malheureusement évident que les Français ne peuvent faire état d'aucune propension italienne à la collaboration avec eux.

Un malentendu sépare les deux nations. Les causes de ce malentendu ne sont, peut-être, pas aussi profondes que d'aucuns le croient. Elles n'en sont pas moins virulentes. Elles sont pourtant assez imprécises.

La place nous manque pour chercher à les déterminer aujourd'hui. Nous nous y emploierons prochainement, ici. Mais nous croyons devoir dire, dès maintenant, qu'il ne serait ni patriotique ni, surtout très juste de faire retomber toute la culpabilité sur la France.

La Nation (Paris). VIATOR.

On créerait une nouvelle S.D.N.

LONDRES—Le gouvernement anglais a l'intention d'étudier la possibilité de créer une nouvelle Société des Nations, dès qu'il paraîtra opportun de le faire. Le gouvernement croit la chose possible, à la suite d'expériences récentes, pour infuser une nouvelle vie à la S. D. N., mais dans ce cas, la Société des Nations devra se dégager du traité de Versailles et subir une certaine limitation de ses pouvoirs, notamment en ce qui concerne l'imposition de sanctions.

Le premier ministre, Néville Chamberlain, croit qu'il est essentiel de maintenir le principe de la Société des Nations et de donner une nouvelle vigueur au droit international, en dépit des insuccès de la Société des Nations, au cours des récentes crises. L'opinion publique britannique reste en faveur de la Société des Nations et aucun homme d'Etat ne peut ignorer ce fait.

Cette opinion du premier ministre est un appui à Windton Churchill, qui est l'un des plus ardents défenseurs d'une nouvelle Société des Nations, et on croit que les Dominions sont aussi d'avis qu'il faut établir la Société des Nations sur une nouvelle base.

M. Neville Chamberlain croit que l'empire britannique est en faveur du rapprochement des nations, malgré les différentes de race et de religion, et il croit aussi que la nouvelle Société des Nations pourrait avoir quelque chose du caractère de l'empire britannique.

Ainsi, la nouvelle Société des Nations pourrait être constituée par des pays prêts à respecter les droits de chacun et à agir de concert, sans pouvoir coercitif, tout comme dans l'Empire.

On ne sait cependant, si les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie et le Japon voudront être membres de la nouvelle Société des Nations, mais on croit que l'Italie, pour faire partie de la nouvelle organisation, devra modifier sa politique de maintenir des pays ensemble par la force.

Le premier ministre Chamberlain croit à l'efficacité d'une politique diplomatique et par l'organisation d'un système d'enquêtes, de même qu'à l'efficacité de relations comme celles établies, lors de la visite en Allemagne de lord Halifax. Mais il ne croit pas qu'il faille s'arrêter là. Chamberlain est d'avis que toutes les nations désireuses de maintenir la paix, devraient soumettre leur conflit à un tribunal des Nations, et que ce serait là, le moyen de donner une nouvelle vigueur à la Société des Nations.

Les pourparlers engagés par l'Angleterre depuis quelques mois, lui permettent d'entrevoir la possibilité d'une étude fructueuse du projet d'une nouvelle Société des Nations.

VOEUX DES INSPECTEURS D'ECOLES

QUEBEC, 31.—Parmi les voeux adoptés, hier, par les inspecteurs d'écoles régionaux, à l'issue de leur congrès présidé par M. J.-C. Miller, il en est un qui réclame pour chaque nouvelle école l'aménagement d'un parterre en face de l'école et d'une cour de récréation, un jardin scolaire et des indications relatives à l'ornementation. Toutes ces améliorations devraient au moins être prévues dans les plans soumis, afin de corriger l'aspect sévère donné trop souvent à nos écoles.

Emission spéciale

SOUHAITS DE MGR FORBES et du COMTE DE DAMPIERRE

OTTAWA, 3.—Son Excellence Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, et le comté R. de Dampierre, ministre de France à Ottawa, ont porté la parole à une émission spéciale du Jour de l'An du poste C K C H de Hull, sous les auspices de la Commission des intérets nationaux de l'Association St-Jean-Baptiste et du Comité des causeries sociales. Mgr l'Archevêque et le ministre de France ont présenté leurs voeux de bonne année. C'était la première fois que le comte de Dampierre, récemment arrivé à Ottawa, avait l'occasion de s'adresser à la population canadienne, et la première fois que Mgr Forbes présentait ses voeux à la radio.

La Survivance

"Notre grandeur nationale a invariablement suivi dans son expansion ou son déclin notre degré de foi au Christ, de respect de son Eglise et d'amour sincre du peuple, qui sont les marques distinctives de l'esprit chrétien."

Mgr TISSIER.

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association canadienne-française de l'Alberta,
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton
Directeur-gérant: Gérard FORCADE, O.M.I.

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service,
Rédaction ou Administration à
10010-109e rue, Edmonton, Alta — **Téléphone: 24702**

Une nouvelle expérience

L'esprit anglo-saxon devant la pensée française

Le festival dramatique semi-régional a eu un malheureux effet samedi soir à l'Université. Un mouvement qui avait pour but de créer une relation d'amitié entre les deux nationalités canadiennes, a de nouveau laissé voir l'ostracisme de quelques-uns à l'endroit de la minorité canadienne-française.

Par une injuste incompréhension de notre mentalité on élimine les Canadiens français albertains du festival canadien pour 1938. Pourvu que ce ne soit pas avec l'idée de perpétuer ce jeu.......

Comment s'y est-on pris?

La chose était simple. Il fallait s'organiser adroitement afin de ne pas faire jeter les hauts-cris aux Canadiens français, puis on n'avait qu'à y amener quelques troupes anglaises qui noieraient facilement le Cercle français.

Un juge incapable de comprendre la poésie française ne pourrait toujours pas quoter bien haut un essai en cette langue. Puis avec un peu de diplomatie, on peut sacrifier momentanément un cercle anglais pour faire croire à l'impartialité. On aura le temps de l'en récompenser un jour, comme si les Canadiens français ne reprendront pas un jour la situation qui leur appartient dans la société canadienne!.

* * *

C'est en 1932 que Lord Bessborough établissait un tournoi dramatique interprovincial. Son désir, disait-il était d'encourager les artistes canadiens et de créer ainsi un lien de bonne entente entre les divers éléments formant le Dominion. C'est pourquoi encore, il disait aux nôtres en 1932: "Continuez votre participation à ces concours. Il faut que vous soyez toujours représentés au festival". Pourquoi a-t-il fallu que la partisannerie s'en mêlât!

N'est-ce pas une injustice d'obliger le seul cercle français à se mesurer contre 3 ou 4 adversaires étrangers? Le tournoi semi-régional devait avoir pour effet d'éliminer les pièces banales et inférieures qui allaient alourdir le festival de Calgary. Les représentations françaises albertaines avaient toujours été appréciées. Puisqu'elles étaient seules de leur catégorie, pourquoi ne pas leur avoir évité cette embûche? Oh! on aurait crié au favoritisme; mais alors pourquoi ne lui accorde-t-on pas au moins un juge capable de comprendre ses oeuvres? Il ne s'agit pas seulement *d'entendre* pour juger raisonnablement et avec équité. Il faut *comprendre* avec ses facultés intellectuelles, il faut être capable d'évaluer, d'apprécier, de porter un jugement en s'appuyant sur des données réellement existantes, remarquées par soi-même, et mettre la volonté au-dessus de tout préjugé et de toute passion.

Les Canadiens français jouissaient-ils de ce minimum samedi soir, dans le juge qui leur a été imposé?...

* * *

L'injustice que Monsieur Holroyd nous a infligée samedi soir par son incompréhension de la mentalité française dans le drame d'Henriette Charasson, s'étend plus loin qu'aux cadres du Cercle Molière, elle insulte tous les Canadiens français de la région.

La réparation exige un courage qu'on rencontre rarement chez ceux qui suivent le courant qui les porte, mais aura-t-on au moins la prudence de nous accorder justice à l'avenir, même dans ces concours récréatifs. Eh oui, notre droit va jusque-là.

Qu'on le sache bien, nous ne cèderons pas: nous obtiendrons justice. Qu'on ne se serve pas étourdiement et sournoisement de toutes ces occasions pour mettre en action et intensifier un nationalisme nécessaire. On criera alors au fascisme, à l'intransigeance canadienne-française sans se donner la peine de considérer qu'on a été soi-même la cause de ce puissant réveil.

Et si les comités locaux ne s'inquiètent pas de respecter nos droits, pourquoi l'exécutif provincial ou central ne verrait-il pas à protéger la minorité française albertaine?

—Jehan CHARLES

Les déformations des agences de presse

Qu'il faille se tenir en garde contre les résumés d'articles ou de discours importants que nous transmettent les agences de presse européennes, nous venons d'en avoir une nouvelle preuve. La récente conversation du Souverain Pontife avec le cardinal Verdier et le récit que celui-ci en a fait laisse absolument intactes les directives de Pie XI dans son encyclique Divini Redemptoris sur le communime. C'est la même opposition radicale à ce système "intrinsèquement pervers" qui est préconisée, et la même charité envers ceux des adeptes qui peuvent être ramenés de leur erreur. Mais parce que le Pape a insisté sur ce dernier point, des titres et des résumés tendancieux laissent entendre qu'il modifie son attitude et recommande maintenant la collaboration qu'il avait autrefois condamnée. "L'Osservatore Romano" vient de protester, sous la signature de son rédacteur en chef, le comte Della Torre, contre une si grossière déformation de la pensée pontificale. Il suffit d'ailleurs de lire le texte même de l'entrevue du cardinal Verdier que quelques journaux ont publiée pour se rendre compte que le Souverain Pontife n'a rien changé dans son opposition au communisme.

"L'Ordre Nouveau"

Le Congrès Eucharistique National

LETTRE DE SON EM. LE CARDINAL VILLENEUVE

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et aux fidèles de Notre archidiocèse, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Nous venons vous annoncer officiellement la tenue à Québec, du vingt-deux au vingt-six juin prochain, du Congrès Eucharistique National projeté depuis déjà deux ans.

Vous avez bien compris les motifs qui Nous en ont inspiré le dessein et Nous ont déterminé à y mettre tous Nos soins.

Depuis les grandes assises du Congrès eucharistique international, organisé à Montréal en 1910 par le zèle ardent de Son Excellence Révérendissime Monseigneur Paul Bruchési, et avec le concours très spécial de celui qui est devenu son digne Coadjuteur, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Georges Gauthier, Nous n'avions pas eu dans notre pays de manifestations aussi éclatantes de la foi et de l'amour des fidèles canadiens envers le divin Roi présent dans le Sacrement de nos autels.

Sans doute, tous les diocèses à tour de rôle, depuis une trentaine d'années, ont multiplié les congrès et les journées eucharistiques. L'Episcopat de plusieurs provinces y a été convoqué. La dévotion des catholiques s'est enflammée de ferveur envers l'Eucharistie, elle a tressailli d'émotion et de fierté à l'appel des Souverains Pontifes pour la glorification du Christ Roi. Plusieurs des nôtres se sont rendus en pays étranger pour joindre leurs adorations à celles de tous les peuples chrétiens en ces Congrès eucharistiques internationaux, qui depuis plus d'un demi-siècle constellent l'un après l'autre les divers continents. Ceux qui n'ont pu prendre part à ces lointains triomphes du Rédempteur du monde s'y sont unis par la pensée, par des actes collectifs de dévotion eucharistique; la presse et même la radio leur en ont apporté les échos magnifiques, ils y ont entendu la voix du Saint-Père et les discours de ses Légats a latere.

Mais alors que, en outre des Congrès Internationaux, plusieurs nations ont déjà célébré leurs plénières assises eucharistiques, la chose ne s'est pas vue encore parmi nous, eu égard à l'étendue du pays et à diverses autres circonstances.

Telles étaient les pensées que Nous roulions dans Notre esprit en décembre mil neuf cent trente-cinq, alors que Nous revenions de la Ville Eternelle après avoir offert au Vicaire de Jésus-Christ les témoignages de la foi de Notre peuple. Le temps Nous paraissait venu de réaliser pareille entreprise, afin de confirmer dans les âmes cette foi vivante, et d'en donner, aux regards de l'univers, la marque la plus solennelle. Et, malgré Notre indignité personnelle, il Nous semble convenir à Notre rang dans la hiérarchie d'en prendre l'initiative.

* * *

Combien n'avons-Nous pas été encouragé dans Notre projet par l'adhésion unanime et pleine d'allégresse de tous Nos vénérés Frères dans l'Episcopat, placés à la tête des diocèses canadiens de l'Atlantique au Pacifique, et des vicariats apostoliques jusqu'à l'océan boréal. Combien vous-mêmes, Nos très chers diocésains, et surtout Notre clergé et Nos communautés religieuses, ne Nous avez-vous point fortement secondé par l'accueil enthousiaste que vous avez fait aux premières ouvertures de Notre pieux dessein. Entre tous, Nous devons mentionner ici l'appui qui Nous a été donné dès lors par Notre dévoué Auxiliaire, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Joseph-Omer Plante, que Nous avons placé aussitôt à la tête du Comité central d'organisation du Congrès.

Entre temps, dans tous les autres diocèses du Canada, un pareil enthousiasme saisissait les fidèles fervents. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce que Nous avons vu et entendu aux bords du Pacifique, lorsque, il y a plus d'un an, Son Excellence Révérendissime Monseigneur William-Mark Duke, Archevêque de Vancouver par un Congrès eucharistique diocésain, auquel Nous avions la joie de prendre part Nous-même avec plusieurs Evêques canadiens, commençait à former, pour ainsi dire, une chaîne qui devait se continuer d'anneau en anneau jusqu'au promontoire de Québec. Puis, les Congrès diocésains préparatoires à Notre Congrès National se sont multipliés, et ils se poursuivent sous diverses formes. Dans Notre propre archidiocèse, les vicariats forains ont eu leurs Congrès régionaux, dont la piété et la splendeur font augurer pour l'été prochain la plus royale apothéose de l'Hostie.

En effet, puisque les hommes tiennent de la munificence divine non seulement leur nature et leurs qualités individuelles, mais aussi les instincts profonds de leur être d'où dérivent la famille et toutes les institutions sociales, ce n'est point simplement un culte personnel ou domestique qu'il leur faut rendre au Très-Haut. Ils Lui doivent un culte social, par lequel tout le peuple réuni pour Lui offrir ses hommages reconnaisse Son souverain domaine sur les nations comme sur les particuliers.

Et combien cela ne s'impose-t-il pas plus encore de nos jours, où des nations entières se liguent et s'organisent contre Dieu, préconisant le blasphème et l'irréligion; où les institutions internationales donnent elles-mêmes le scandale d'ignorer Dieu, d'oublier la doctrine salvatrice et le message de paix de son Christ, au moment même où elles cherchent à résoudre les problèmes humains les plus ardus et à ramener la paix entre les peuples.

Contre ces négations ouvertes ou implicites, contre cette irréligion des sociétés de notre époque, contre cet athéisme officiel et ces blasphèmes libertaires qui souillent la civilisation moderne, il nous faut dresser les plus beaux monuments de religion et opposer les plus manifestes démonstrations de foi en Jésus-Christ. Et il convient, surtout en face de la vague montante du communisme athée, que les peuples entiers et les nations comme telles proclament leur fidélité à Dieu et à Jésus-Christ, Roi et Maître de tous les hommes et de tout l'univers créé.

Voilà bien ce qu'exprimait admirablement Notre Saint-Père le Pape Pie XI, glorieusement régnant, quand il écrivait les lignes suivantes dans son Encyclique Quas Primas, du 11 décembre 1925, instituant la fête du Christ Roi. "A cette affirmation solennelle du pouvoir royal du Christ sur la société humaine, les très fréquents Congrès eucharistiques, organisés en ces derniers temps, ont merveilleusement servi. Ils ont eu pour objet, en effet, d'inviter tous les fidèles d'un diocèse, d'une province, d'une nation ou même de l'univers entier, à venir offrir tous ensemble leur vénération et leur culte au Christ Roi, caché sous les voiles eucharistiques, et, par les discours tenus dans les réunions ou dans les églises, par l'adoration publique de l'auguste Sacrement solennellement exposé, par des déploiements magnifiques, saluer le Christ comme le Roi qui leur est divinement donné. Ou aurait dit vraiment que le peuple chrétien, poussé par un instinct divin, voulait arracher au silence et comme à l'obscurité des églises, conduire en triomphateur à travers les rues des villes, et rétablir dans tous ses droits royaux ce Jésus que des impies ne voulurent pas recevoir quand Il vint en son propre domaine.

Tel est bien, Nos chers Frères, le sens véritable de notre prochain Congrès Eucharistique National, qui donnera lieu à de si grandioses manifestations. Et, tandis que les discours publics exposeront le dogme de l'Eucharistie sous tous ses aspects, les séances d'études auront pour principal objet de mettre en lumière la nature et la merveilleuse efficacité du saint Sacrifice de la Messe.

* * *

Congrès national, non seulement il groupera à Québec des foules chrétiennes nombreuses, mais le Canada catholique tout entier, Nous l'espérons, y sera d'esprit et de coeur.

Personne ne s'est étonné, bien au contraire, que Notre chère ville de Québec eût été appelée à l'honneur d'abriter ces assises religieuses nationales. Des raisons historiques indiscutables lui en conféraient les plus justes titres. Québec ne fut-il pas le berceau de la foi au Canada et, pourrait-on dire, en Amérique du Nord? C'est en ces murs que fut offert primitivement le saint Sacrifice de la Messe; sur les bords du grand fleuve qui devait plus tard porter jusqu'au Pacifique les missionnaires de la foi chrétienne, et à l'orée de ces forêts incommensurables qui allaient avec le temps faire place à nos villes industrieuses et à nos campagnes couvertes de blé. De ce siège de Laval se sont détachées une à une les quelque cinquante Eglises diocésaines que compte à l'heure présente le Canada, et tant d'autres aussi maintenant comprises dans le territoire de la République voisine.

Aussi avec quelle joie et avec quelle sainte fierté l'Eglise-Mère de Québec convie aujourd'hui tous ses fils et toutes ses filles à venir partager le pain eucharistique de famille, à venir s'asseoir à la table du banquet savoureux de l'unité et de la charité chrétiennes, à venir s'agenouiller au pied du même autel dans l'adoration du même Seigneur, qui nous a tous faits ses serviteurs et ses enfants.

Or, c'est par la prière, et surtout par les pratiques de piété eucharistique, l'assistance au saint Sacrifice, la communion, les heures d'adoration, les visites au T. S. Sacrement, les veilles saintes, que se doivent préparer les fidèles à ce Congrès, et qu'ils en obtiendront du Seigneur le plus fructueux succès. Nous le recommandons avec instance à tous, très spécialement aux membres du clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, aux élèves de nos Séminaires, de nos pensionnats, écoles et autres institutions chrétiennes, ainsi qu'à toutes les âmes pieuses.

* * *

A ces causes, et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous ordonnons ce qui suit:

1—Le Premier Congrès Eucharistique National canadien s'ouvrira à Québec, le mercredi 22 juin 1938, pour se clore le dimanche suivant le 26 juin, troisième dimanche après la Pentecôte et solennité de la fête du Sacré-Coeur de Jésus. Le programme de détail sera promulgué subséquemment.

2—Nous prescrivons comme oraison commandée pro re gravi, l'oraison du très saint Sacrement. Cette oraison, qui remplacera l'oraison contra persecutores Ecclesiæ, sera récitée tous les jours de l'année du premier janvier au 31 décembre 1938, et on l'omettra seulement aux fêtes doubles de première classe, le dimanche des Rameaux, la vigile de la Pentecôte et la vigile de Noël.

3—Nous ordonnons qu'à compter du premier janvier prochain, on récite au prône, les dimanches et fêtes, un Pater, Ave, Gloria, avec la formule "Loué et adoré soit à jamais Jésus au T. S. Sacrement"; et aux bénédictions du T. S. Sacrement, on remplacera les invocations qui suivent les louanges de réparation avant la reposition, par la prière suivante:

O Jésus, qui, dans l'excès de Votre amour pour nous, avez institué la sainte Eucharistie, afin d'y être Vous-même la vie de nos âmes, daignez couronner de succès le prochain Congrès eucharistique national du Canada, dont le but est de raviver la piété eucharistique dans notre pays et de nous apprendre à profiter davantage de cet auguste Sacrement pour accroître en nos âmes Votre vie divine.

Inspirez Vous-même les travaux, les résolutions et les voeux de ce Congrès. Agréez d'avance les hommages de foi et d'amour qui Vous y seront rendus. Faites que dans le Canada tout entier la divine Eucharistie soit mieux connue et mieux aimée, que les communions soient plus fréquentes et plus ferventes, afin que l'adorable Sacrement de nos autels fasse de nous tous de parfaits chrétiens. Ainsi soit-il.

4—Afin de répondre à l'invitation des organisateurs du Congrès Eucharistique international qui se tiendra en mai 1938 à Budapest, le dimanche 29 mai prochain, on aura dans le diocèse une journée eucharistique, et une communion générale, et des prières seront faites en union avec les congressistes de tout l'univers réunis dans la capitale hongroise.

5—Nous faisons appel non seulement aux citoyens de la ville de Québec mais à tous les corps publics pour assurer la splendeur de nos fêtes du Congrès, en particulier par les décorations publiques, ainsi que pour pour offrir à nos hôtes de toutes les provinces canadiennes la plus cordiale hospitalité.

6—L'organisation locale et la préparation matérielle du Congrès sont confiées à un Comité central déjà constitué, avec lequel Nous invitons tous les diocèses à se mettre en rapport, particulièrement par leur représentant diocésain, et auquel Nous voulons que dans le diocèse de Québec chacun prête concours et docilité.

7—En prévision des frais qu'occasionnera la tenue de ce Congrès Eucharistique National, Nous comptons sur la générosité des fidèles de Notre diocèse, et en particulier des associations catholiques et des communautés religieuses. Nous autorisons à cette fin, une souscription publique, en tête de laquelle Nous verserons d'abord Nous même Notre modeste obole, et Nous recommandons à l'attention bienveillante des fidèles les diverses initiatives que prendra à cette fin le Comité central du Congrès.

8—Enfin, dans le même but, Nous prescrivons une quête spéciale dans toutes les églises et chapelles de l'Archidiocèse, qui sera faite plus tard au dimanche annoncé.

Donné à Quévec, en Notre palais cardinalice, sous Notre seing et le sceau de Notre Archidiocèse, et sous le contreseing de Notre Chancelier, le huit décembre mil neuf cent trente-sept, en la fête de l'Immaculée-Conception.

†J.-M. Rodrigue Cardinal Villeneuve
Archevêque de Québec
Paul Bernier, ptre, Chancelier

LE CALENDRIER DE "LA SURVIVANCE"

L'AVEZ-VOUS RECU?

Un "chinook" au bureau de l'administration! Les quelques milliers de calendriers d'Art religieux ont été adressés à nos abonnés. Chaque abonnement comporte un droit au magnifique calendrier d'Art religieux. "La Survivance désirait mettre sur les yeux de ses abonnés 12 magnifiques tableaux représentant les plus beaux chefs-d'oeuvres artistiques.

Les lettres, les téléphones, les remerciements et les demandes adressés à l'administration prouvent combien nous avons atteint notre fin.

Avez-vous reçu le vôtre?

Votre voisin a-t-il le sien? Tout abonnement comporte un droit au calendrier d'Art religieux de "La Survivance".

Le patriotisme se fonde sur l'amour du peuple, du pays, et la fidélité aux morts.

Abbé L. GROULX

La survivance d'un peuple se conquiert beaucoup moins par les beaux coups d'éclat, par les victoires d'éloquence, que par les oeuvres constructives. Abbé L. GROULX

L'église devant la misère de l'ouvrier

Son Eminence le cardinal Villeneuve esquisse une syntèse de la question ouvrière. Au siècle dernier, s'est constituée l'industrie. Les machines produisirent abondamment. Il fallut de grandes usines, des centaines et des milliers d'ouvriers. Il fallait également de gros capitaux. Alors s'est constitué le capitalisme. Les industries étaient dirigées par des foules anonymes et non par des personnes. Et le cardinal de donner un exemple de l'anonymat du capital moderne. De ce fait découle que les entreprises n'ont pas d'âme, par de coeur. Ce qui diffère de l'entreprise dirigée par un particulier avec qui on peut entrer en relations de personne à personne. Aujourd'hui, il n'y a que des représentants des compagnies et ils conservent souvent leur position en faisant du zèle.

En face de cette force se constitua, en Angleterre, le "Trade Union". Les "Trade Unions" opposèrent la force à la force. Il n'y était pas question de vie morale. L'industrie capitaliste tâchait d'obtenir les plus gros dividendes tandis que les "Trade Unions" tâchaient de travailler le moins longtemps pour le plus haut salaire possible. Est-ce que l'ordre sortit de cet antagonisme? Non, ce fut la guerre. La concentration des capitaux ne tarda à suivre la naissance de l'industrie anonyme. Des magnats captèrent les richesses. Telle était la situation à la fin du XIXe siècle. C'est alors que Léon XIII écrivit sa célèbre encyclique "Rerum Novarum", dans laquelle il synthétisait la situation mondiale. Ce fut la charte des travailleurs. Le Pape y reconnaissait d'abord la misère imméritée des ouvriers puis posait la règle du juste salaire, qui n'est pas celui accepté de gré ou de force entre patron et ouvrier, mais celui qui contient un élément objectif.

Il y rejeta la loi de l'offre et de la demande comme base de fixation des taux de salaire. C'est Léon XIII qui fit entrer cette idée du juste salaire dans le monde moderne. Pour trop de patrons, catholiques ou non, la règle était d'en donner le moins possible.

Quarante ans plus tard, alors que l'industrie s'était emparée de tous les capitaux et cela dans tous les pays (je parle de tous les pays parce que cela est plus commode), Pie XI dénonca la dictature économique. On en fut mécontent. On a nié, distingué, fait la sourde oreille. Mais le Pape dit que si on continue, ainsi on va à la destruction du monde contemporain.

Il faut donc réagir. L'Eglise a le temps pour elle. Nous, nous sommes en retard. En 1901, seule la "Vérité" de Québec reproduisait en entier l'encyclique "Rerum Novarum", les autres journaux n'en donnèrent que de brefs extraits. Pendant ce temps, nos ouvriers se laissaient mener par des doctrines révolutionnaires. Si on avait écouté le Pape, nous ne serions pas aussi en arrière. Puis S. Em. le cardinal parla du communisme. Avant 1917, il y avait de la tyrannie en Russie. Maintenant, c'est la même chose avec la différence que c'est pire. Le communisme nous menace, mais de façon hypocrite. Il ne demandera pas à nos gens de blasphémer le Christ. Il tentera plutôt de s'infiltrer, selon les directives d'un récent congrès bolchéviste tenu à Toronto, dans les rangs des employés civils, de l'U.C.C. et des syndicats catholiques.

Pour corriger des choses regrettables, il ne faut pas mettre la maison à l'envers. L'Eglise reconnait la souffrance des travailleurs. Mais elle n'oublie pas qu'elle est chrétienne, que le Christ est mort pour que règnent la justice, la charité et la patience. On n'oublie de parler de justice ou on oublie de parler de charité.

(d'une causerie du cardinal Villeneuve, aux ouvriers, le 28 nov., 1937)

Sonnet

à Madame Marion Steeve

Au milieu de vos fleurs, vous alliez, souriante.
Et, dans le matin clair, votre rire perlait,
Comme bruissait, jadis, une source de lait,
A l'aube, dans l'Eden, sous la brise odorante.

Votre rouge sweater, d'une note éclatante,
Avivait votre teint, à ce point qu'il semblait
Qu'un bis, au coeur saignant, de pourpre se voilait
Recouvrant sa blancheur d'une tache sanglante.

Vous vous êtes penchés . . . Alors, autour de vous,
Sous les feuilles, courut, imperceptible et doux.
Un long frissonnement. Et chaque fleur, pâmée.

Cédant, avec délice, à vos charmes puissants,
Acceptait de mourir sous vos yeux ravissants.
Et s'offrait, à vos doigts, en offrande embaumée.

Enilda, — Ph. Montaig.

Chronique Sportive

Le Canada et huit pays européens y prendront part

NEW-YORK.—Le Canada participera aux séries pour la Coupe Davis pour la première fois depuis trois ans, en 1938. L'Association de Lawn Tennis des Etats a annoncé aujourd'hui l'inscription du Canada ainsi que de huit pays européens.

Les inscriptions aux séries ne seront fermées que le 31 janvier et les officiers de la U S L T A croient que l'inscription si hâtive de neuf pays indique qu'un plus grand nombre de pays que jamais participeront aux séries cette année.

Jusqu'ici le Canada est le seul pays qui se soit inscrit dans la zone nord-américaine, qui, comme la zone européenne est ouverte à toutes les nations.

Les inscriptions pour la zone sud-américaine se sont fermées au mois de septembre dernier sans qu'aucun pays se soit inscrit. Personne n'est inscrit encore dans la zone du Pacifique.

En Europe, les huit nations déjà inscrites sont la Grande-Bretagne, la Suisse, les Indes, la Yougoslavie, l'Autriche, la Roumanie, la Grèce et la Tchécoslavaquie.

L'Allemagne, battue par les Etats-Unis à la finale inter-zone l'an dernier, et la France sont des inscriptions à peu près assurées. L'Australie s'inscrira probablement dans la zone américaine.

Skieur tué par une avalanche de neige

BANFF, Alberta—Un jeune skieur d'Edmonton, John Bulyea, a été tué et son compagnon Bob Hind, aussi d'Edmonton, a heureusement échappé à la mort au cours d'une avalanche de neige survenue dans la région du lac O'Hara, a-t-on appris à Banff. Le cadavre est couvert d'une épaisse couche de neige. Hind a été sauvé par le capitaine Rex Gibson.

La police a aussi recherché quelques personnes qui ont laissé Hector, samedi dernier, et desquelles on n'a encore aucune nouvelle. On craint également pour les chercheurs, car l'on affirme dans la région que c'est la plus dangereuse avalanche de neige survenue depuis longtemps dans les Montagnes Rocheuses.

Le jeune Bulyea était le fils du professeur Harry Bulyea, de l'Université de l'Alberta. Il était venu passer les fêtes de Noël près d'ici.

Seconde avalanche au lac d'Hara

BANFF, Alberta.— La menace d'une avalanche a fait interrompre les recherches entreprises pour retrouver le corps de John Bulyea, enseveli lui-même par une avalanche.

L'accident est survenu au Mont Schaeffer, près de l'Alpine Camp du lac O'Hara. Le jeune Bulyea était âgé de 20 ans et fils d'un professeur de l'université d'Alberta. Il a été victime d'une avalanche qui s'est produite sur les pentes du Mont Schaeffer. Le jeune homme était à faire du ski avec deux compagnons qui réussirent à se mettre à l'abri.

Le combat Ross-Ambers en mars

Le promoteur Farsnworth a commencé des démarches dans ce sens—Une conférence dans un avenir rapproché entre les intéressés

NEW-YORK.—Bill Farnsworth du 20th Century Sporting Club a commencé les négociations en vue de bâcler un combat entre Barney Ross, champion poids mi-moyen du monde, et Lou Ambers, titulaire dans la catégorie des poids légers, pour le championnat mi-moyen du monde. Le combat sera de 15 rondes et serait disputé au cours du mois de mars.

Farnsworth a approché Charley Goldman, gérant d'Ambers, et ce dernier a déclaré qu'il approuverait toute proposition raisonnable de la part de Sam Piau et Art Winch, pilotes de Ross.

On avait tenté de bâcler un combat entre ces deux boxeurs après que Barney et Lou eurent triomphé des aspirants au carnaval des champions, mais les gérants de Ross demandèrent un percentage si exorbitant que Mike Jacobs, qui voulait organiser la rencontre, repeta les demandes.

On croit que Pian et Winch ont réduit leur demande et ils auront bientôt une conférence avec Farnsworth dans un effort pour qu'une entente soit conclue.

Solly Krieger, qui a fait un retour sensationnel récemment, a aussi enregiétré un défi à Freddie Steele, champion poids moyen du monde.

Des patineurs qui se noient en patinant sur la glace

KAMLOOPS, C.-A.—Deux jeunes d'un nombreux groupe de patineurs, Joseph Carlin, 17 ans, et Patsy Kelley, 13 ans, se sont noyés ici dans des trous d'eau, en patinant sur la glace mince de la rivière *Thompson.* Deux autres, Martha Slack, étudiante, et Jimmy Smith ont aussi enfoncé sous la glace, mais ont été sauvés par des compagnons qui sont arrivés sur la scène trop tard pour aider les deux premières victimes. Un cinquième, Ted Hess en accourant à l'endroit où les 4 autres avaient enfoncé, passa lui aussi à travers la glace, mais put se tirer d'affaire seul. Martha Slack et Jimmy Smith sont à l'hôpital.

10,000 skieurs américains dans les Laurentides

MONTREAL.— Plus de 10,000 skieurs américains, venant de tous les points des Etats-Unis, ont visité la région des Laurentides du nord de Montréal en fin de semaine, si l'on en croit les statistiques du Pacifique Canadien. C'est un record sans précédent.

Les convois les plus considérables se sont dirigés vers Piedmont et la région avoisinante qui comprend les villages Saint-Sauveur, Mont Rolland, Ste-Marguerite, Val Morin et Ste-Agathe. La température s'est maintenue dans des conditions idéales toute la fin de semaine.



L'exportation minière est facilitée

OTTAWA, Canada — Les grandes industries minières du Canada constituent un exemple frappant de l'importance des forces hydrauliques. La proximité de forces hydrauliques suffisantes assurant l'énergie hydroélectrique à bon marché a rendu possible l'expansion notable de l'exploitation minière au Canada depuis le début du siècle, selon un récent communiqué du ministère des Mines et des Ressources.

D'amples sources d'énergie hydraulique se trouvent économiquement placées dans le voisinage des gisements miniers et des centres d'exploitation minière dans presque toute l'étendue du Canada.

La force hydraulique fournit l'énergie électrique nécessaire à l'exploitation aurifère au Yukon, aux vastes industries minières et métallurgiques et d'engrais chimiques concentrées à Trail, Colombie-Britannique, à l'exploitation des mines de cuivre situées à la frontière commune du Manitoba et de la Saskatchewan, à l'exploitation des gisements d'or, d'argent, et de nickel-cuivre de l'Ontario septentrional, à l'exploitation des gisemnts aurifères, des gisements d'or-cuivre et des mines d'amiante dans le Québec, à l'exploitation aurifère en Nouvelle-Ecosse, à l'exploitation des usines électro-chimique et métallurgiques à Shawinigan Falls, à Arvida et à Niagara et à celle des usines sidérurgiques du Sault-Sainte-Marie, d'Hamilton et de Port-Colborne.

En 1936, il s'est consommé pour environ trois milliards de kilowatts-heures d'énergie électrique pour l'exploitation minière et métallurgique, dont 95 p. 100 ont été achetés aux centrales d'électricité. En tout, l'énergie requise par les industries minières au Canada dépasse un million de HP, et les entreprises hydroélectriques en fournissent plus de 85 p. 100.

Une caractéristique généralement peu connue de l'énergie hydroélectrique, c'est le rôle qu'elle joue dans l'utilisation des minerais à basse teneur. La marge de profit dans l'exploitation de pareils gisements est mince et le prix du courant est souvent le facteur décisif dans le succès de l'exploitation. L'abondance de l'énergie hydroélectrique à bon marché au Canada a permis l'exploitation de plusieurs gisements de minerai à basse teneur, qui ont fourni un puissant appoint à la richesse nationale.

LA VIE

Tous, nous avons dans la vie un poste à atteindre, une situation à créer, un idéal à poursuivre. Scrutant à travers le brouillard du temps, la page de l'avenir, nous essayons d'y trouver inscrit très haut notre rôle dans la société. Cette position est toujours brillante et en ce temps d'universelle compétition, la situation désirée ne sera acquise qu'au prix de peines et de fatigues.

Elevés dans un véritable serrechaud, nous hésitons avant de prendre le pas qui nous exposera aux intempéries du monde extérieur. C'est avec inquiétude que sous exposons notre force frêle aux bourrasques de la vie et si avec un geste ample et fier, nous nous découvrons la poitrine et bravons ses furies, c'est d'une main tremblante. Car cette lutte n'est pas imaginaire, elle est tristement vraie. Un philosophe a dit "l'homme est un loup pour l'homme" et les faits le confirment tous les jours. Profitant des lacunes des lois humaines — et il n'est pas toujours besoin même de cela, il se joue de ces drames sinistres tous les jours dont personne n'est témoin sinon les victimes. Mais avant de nous aigrir contre iette lutte pour la vie, souvenons-nous que le grand obstarle dans la vie est encore nous-mêmes. Avant de rhercher la cause de nos échecs dans les choses extérieures, examinons-nous nous-mêmes; c'est là la source de toutes nos défaillances. Il ne faut pas regarder la lutte pour la vie comme un déploiement de brutalités. Darwin en faisait le principe du triage automatique des plus capables. En effet, pour elle, l'homme est forcé de peiner, de donner son rendement maximum, de se surpasser lui-même. Si elle découvre le côté de l'homme, elle met aussi à nu ses immenses ressources, elle seule les développe, elle est la cause de tout progrès. Mais le point central de toute antion, le principe de tout effort, c'est la volonté. Il n'y a qu'une manière de réussir dans la vie: c'est de vouloir, d'un vouloir ferme, sans trêve et sans merci. La volonté est une force, mais c'est plus encore, c'est la germe et l'enfantement de l'objet désiré. Aussi, nous devons lui rendre presqu'un culte. Nous devons être, soyons des hommes de volonté; il n'y a que ceux-là qui arrivent. En dépit de l'importance extrême de la volonté, il va sans dire qu'elle seule ne suffit pas. La vie nous réserve des déboires, soyons-en convaincus. Nous pourrions réaliser notre idéal; mais nous cherchons le bonheur, et, si nous le plaçons là où il n'est pas, nous ne le trouverons jamais. De plus, l'idéal ne se réalise jamais tout à fait. L'idéal, c'est l'horizon de l'esprit et comme un voyageur, chaque sommet de notre esprit atteint nous révèle tout un monde nouveau à explorer.

La charité ne ruine pas.
(Monsabré)

Sous un ciel toujours pur, le coeur ne mûrit pas; souffrir, c'est sentir qu'on existe.
(Gabriel Hanotaux)

La photographie aérienne

OTTAWA — Suivant la marche du progrès et afin de répondre aux demandes croissantes de cartes topographiques et géologiques faites par l'industrie minière, les cartographes de la division des mines et de la géologie du ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, font un grand usage de l'aviation pour les levés topographiques.

La cartographie fondée sur les anciennes méthodes des levés terrestres est une opération lente et laborieuse, et la réalisation de la cartographie topographique et géologique des trois millions et demi de milles carrés que comprend la superficie du Canada constitue une entreprise de très grande envergure. Heureusement, les nohveaux modes de levés de plans au moyen de la photographie aérienne sont applicables à la majeure partie du sol canadien et, grâce à cette méthode, le travail des cartographes sur le terrain est tellement plus expéditif qu'ils peuvent exécuter en quelques heures des levés de plan qui eussent exigé naguère des mois de travail.

Deux méthodes sont en usage: la photographie oblique et la photographie verticale. Avec la première, le négatif saisit une grande étendue de territoire et elle convient aux cartes sur lesquels les détails ne sont pas soigneusement indiquées; avec la seconde, le négatif saisit un territoire moindre, mais il permet de dresser des cartes indiquant minutieusement les détails et le profil du terrain. Antérieurement à 1922, l'année où l'on a inauguré la photographie aérienne, on avait dressé la carte de quelque 240.-000 milles carrés à l'échelle d'un quart de pouce au mille ou à une échelle plus grande, soit 90 p. 100 en des régions colonisées. Depuis cette année-là, on a pareillement dressé la carte de 480,000 milles carrés, dont 95 p. 100 en des régions non colonisées.

Les prospecteurs et les compagnies d'exploration font un grand usage de ces cartes topographiques et des épreuves photographiques tirées des négatfs primitifs obtenus par la photographie, à la verticale, pour se renseigner sur la nature de la région à explorer. C'est souvent aussi le seul guide utilisable pour projeter des expéditions et pour diriger les opérations, une fois que l'expédition est sur le terrain. Ces cartes et ces épreuves rendent aussi un double service aux géologues. Elles leur permettent de reconnaitre rapidement les caractéristiques physiques des lieux, quand ils sont sur le terrain, et, au bureau servent de base au relevé des renseignements et des conclusions d'ordre géologique.

L'avion au service des Indiens

OTTAWA — Les inspections sanitaires des Indiens faites par la Division des Affaires indiennes du ministère des Mines et des Ressources, s'étendent aux réserves es plus isolées du pays, grâce à l'emploi de l'avion. Un appareillage complet de diagnostic, comprenant un appareil à rayons-X et son générateur électrique, a été récemment expédié par aéroplane de Prince-Albert aux internats indiens de Lac La Ronge et de Beauval, dans le nord de la Saskatchewan, où le Dr A.-B. Simes, médecin attaché à la Division des affaires indiennes, et une mission de la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan, dirigeaient une clinique de maladies tuberculeuses.

L'aéroplane a déjà servi, dans le passé, à transporter des fournitures et des médicaments aux districts éloignés et à transporter aux hôpitaux des Indiens malades ou blessés; mais c'est la première fois qu'il apporte aux Indiens le secours d'une clinique moderne.

C'est par la surveillance sanitaire des écoliers que sont accomplis les plus remarquables progrès en ce qui concerne la suppression des maladies auxquelles les Indiens sont particulièrement sujets. Un grand nombre d'internats ont été visités à plusieurs reprises, et tous les élèves ont été examinés, dont un grand nombre au moyen des rayons-X. En dépit des obstacles qu'il faut surmonter, ces visites ont rendu de précieux services.

Le principal de chaque école et son conseiller médical peuvent ainsi recevoir les conseils d'un spécialiste compétent, et les résultats ont été excellents.

La Division des affaires indiennes emploie quelque cinq cents médecins et dentistes, les uns d'une manière permanent, d'autres d'une manière intermittente. La Division possède plusieurs hôpitaux et un petit service ambulancier de campagne. Elle fournit les médicaments et s'intéresse de toutes manières à la santé d'environ 115.000 Indiens répartis en quelque huit cents centres distincts au Canada.

La voix de la terre

Nous trouvions, dans le numéro de l'Action Catholique du samedi, 27 novembre dernier, un article sous ce titre: La voix de la terre. L'auteur, une élève du couvent de Sainte-Croix de Lotbinière, ne nous en voudra pas d'avoir repris son titre. Cet essai d'une petite fille de chez nous, nous a tellement plus que nous n'avons pu nous défendre d'y revenir.

Quand saurons-nous tous entendre cette bonne "voix de la terre"? Dans les moments difficiles, elle veut ramener à elle ses enfants qui pensent à s'en éloigner, comme la poule appelle ses poussins à l'heure du danger. Plus généreuse encore, elle est prête à pardonner, prête à reprendre chez elle ceux qui, séduits un jour par un mirage trompeur de vie facile, l'ont abandonnée pour se lancer dans le tourbillon de la vie des villes, même des villes américaines.

Malheureusement, nous ne savons pas écouter, nous ne savons pas comprendre. L'agriculture n'est pas un métier, ce n'est pas simplement une occupation quotidienne à laquelle on se livre jusqu'au jour de la paye pour la reprendre, au lendemain, si l'employeur veut bien nous garder à son service. L'agriculture, c'est plus que cela, c'est un genre de vie; c'est mieux que cela, c'est le meilleur des genres de vie.

Quiconque l'adopte, ce genre de vie, n'a pas besoin d'aller solliciter la plupart du temps sans résultat, un emploi auprès de tel ou tel chef d'entreprise. Son travail quotidien, on l'a, et personne ne peut nous empêcher de le faire. Le salaire, s'il n'arrive pas avec la régularité de l'horloge, n'en est pas plus compromis pour tout cela. Il viendra en son temps, et sera la récompense abondante de l'effort soutenu.

Quand on songe à délaisser un tel genre de vie, peut-on alors prétendre atteindre à une plus grande indépendance, sachant qu'en certains milieux, il est même difficile pour ne pas dire impossible d'obtenir la permission de travailler?

Si nous ne faisons erreur, l'article de journal dont nous avons parlé doit avoir été écrit comme travail de classe. L'initiative de l'éducatrice qui a suggéré un tel travail ne saurait être trop louée. Partout dans nos campagnes, il faudrait que nos petits gars et nos petites filles aient souvent l'occasion de réfléchir par eux-mêmes sur un sujet auquel tient leur avenir.

L'esprit rural est en baisse, c'est un fait. Comment le ramènerons-nous? Comment relèverons-nous l'idéal agricole qui doit animer notre classe paysanne? Par l'éducation des jeunes, des tout jeunes.

La lecture seule y arrivera-t-elle, surtout s'ils doivent lire des choses écrites de telle façon qu'ils ne puissent même les comprendre? C'est fort peu probable.

Pourquoi alors ne pas généraliser le genre de travail que nous signalons, pourquoi ne pas faire penser et extérioriser par nos jeunes leurs raisons de s'attacher, chaque jour, davantage à la vie agricole?

le 4 décembre, 1937.

—J.-B. Lanctôt.

CE QU'EST LA COLONISATION

La colonisation signifie d'abord la prise de possession d'un pays par la culture du sol. La colonisation comprend aussi l'exploitation de toutes les ressources naturelles et même, par extension, l'organisation commerciale et industrielle de ce pays.

La colonisation est-elle bien importante?

Oui, car elle rétablira un sain équilibre de notre société en assurant le maintien des ruraux à la campagne et en favorisant le retour à la terre du trop plein des villes. C'est de la colonisation que dépend notre sécurité économique, politique, sociale et religieuse.

Quels sont les éléments de la colonisation?

Les trois éléments essentiels de la colonisation sont: des terres fécondes, des familles aptes au travail de la terre et l'argent nécessaire à leur établissement.

Avons-nous au Canada ces trois éléments?

Oui,—a) le Canada est un des plus vastes pays du monde et il s'y trouve de grandes étendues de terre féconde qui ne sont pas encore défrichées: les provinces de Québec et d'Ontario, à elles seules, en offrent suffisamment pour assurer la fondation d'un millier de paroisses nouvelles de deux cents familles chacune.

b) Dans la province de Québec seulement, l'on estime qu'il se trouve au moins cent mille familles ou jeunes gens aptes à cultiver la terre.

c) L'argent ne manque pas puisque nous le dépensons en pure perte pour des secours aux chômeurs. L'Etat devrait consacrer à la colonisation un budget au moins aussi considérable que celui qui a permis à notre système routier de se développer.

Comment mettre à profit ces trois éléments?

Par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de colonisation efficace, méthodique et persévérant.

Que faut-il entendre par un plan persévérant?

Il faut entendre, non pas une mesure transitoire pour décongestionner les villes durant les crises, mais un plan permanent qui pouvoira à l'établissement du trop-plein de nos vieilles paroisses: célibataires, fils de cultivateurs et jeunes couples, qui, chaque année, atteignent l'âge de gagner leur vie, et du contingent de chômeurs exposés à demeurer dans l'oisiveté, même après la reprise des affaires. D'où la nécessité d'un plan d'ensemble couvrant une période d'au moins dix ans.

Comment un tel plan doit-il être élaboré?

Un tel plan doit être élaboré de façon à assurer la collaboration et la coopération de l'Etat, du clergé et du public.

Y a-t-il un plan de colonisation Actuellement en vigueur qui prévoit cette collaboration?

Oui, le plan de colonisation dénommé Rogers-Auger.

En quoi consiste-t-il?

Il consiste en une entente conclue entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, qui permet le paiement d'un montant de mille dollars, sous forme de récompense au travail, à toute famille de colon établie en vertu de ce plan. Le paiement de cette subvention sera réparti sur une période de quatre années consécutives. Les primes statutaires de défrichement et de labour seront ajoutées à cette subvention.

Est-il opportun d'appliquer ce plan de colonisation même aux chômeurs des villes?

Sans discernement, non. Toutefois, il est à souhaiter qu'on offre à tous ceux des villes qui sont venus de la terre, l'occasion d'y retourner.

Quelle doit être la part de l'Etat?

L'Etat doit prévoir, préparer et assurer l'organisation matérielle du mouvement, administrer les subsides votés pour l'application pratique du plan. L'Etat doit pourvoir à l'arpentage, l'égouttement, la classification des sols, la construction de chemins pour conduire les colons aux terres arables; il doit, en un mot, prendre les moyens législatifs, financiers et autres qui assureront le succès du mouvement.

Quelle législation s'impose?

Il importe d'abord de faire sanctionner une loi pour protéger le domaine colonisable contre toute intervention nuisible à l'oeuvre essentielle de la colonisation, et pour faire rentrer dans le domaine public tout territoire concédé en seigneurie ou autrement, si le sol est propre à la production agricole.

Il importe aussi à l'Etat, en ce qui a trait au bois sur le lot du colon, de concéder les titres aux colons avant l'enlèvement du bois et d'exiger des compagnies qu'elles achètent le bois des colons.

Quel encouragement financier est-il requis?

L'encouragement financier consiste en l'appropriation de tous les argents nécessaires pour assurer la vie du colon tandis qu'il travaille à son établissement, au défrichement de son lot et jusqu'à ce qu'il soit en état de subvenir convenablement à ses besoins.

Le régime des primes doit-il être conservé?

Certainement, à condition qu'il y ait résidence. Il va sans dire que le paiement doit s'en faire régulièrement.

Quel sera le rôle du clergé?

Le clergé apportera surtout son aide morale, en se faisant l'apôtre de la colonisation, en fondant et dirigeant des sociétés sur lesquelles le mouvement pourra s'appuyer. Il accompagnera aussi les colons dans leurs nouveaux domaines et sera non seulement leur guide spirituel, mais aussi un conseiller sûr pour l'organisation de leur vie sociale.

Quelle doit être la part du public?

Le public doit coopérer avec l'Etat et le clergé pour faire de la colonisation une oeuvre nationale. Il se servira surtout des sociétés paroissiales et diocésaines de colonisation.

Quelles seront les principales activités des sociétés de colonisation?

Campagne d'éducation et de propagande, recensement dans chaque paroisse de ceux qui pourraient devenir colons, initiatives pour faciliter leur établissement, organisation de quêtes, souscriptions, etc.

N. B.—Ces notes sont extraites du Petit Manuel de restauration sociale actuellement en préparation. Elles furent publiées dans l'Ordre Nouveau du 20 septembre et du 20 octobre 1937.

Le festival dramatique

(Suite de la page 1)

THE NURSERY MAID OF HEAVEN"

"The White Circle Players" a donné "The Nursery Maid of Heaven" de Wood Stevens. Scène monastique, très bien rendue par les acteurs si on a égard aux difficultés qui existent d'incarner les sentiments de charité, d'humilité et de foi des religieuses et d'imiter, ne fut ce que pendant une heure, la simplicité de leur vie. La petite novice et Soeur Benvenuta, correspondaient bien à l'expression qu'aurait désirée l'auteur pour elles.

"THE HAPPY JOURNEY"

C'est avec justice que la palme a été décernée au Cercle dramatique de l'Université pour "The Happy Journey". Le décor réduit à sa plus simple expression (il n'y en avait pas, si ce n'est les quatre chaises composant l'automobile), obligeait les acteurs à un jeu de physionomie et à une mimique qu'ils ont su exploiter à merveille. Leur naturel était quasi extraordinaire!

LE JUGEMENT HOLROYD

Voilà pour les pièces présentées. Tout en songeant à l'égard que l'on doit avoir pour une société distinguée, ne comparons pas les pièces entre elles pour la richesse du thème traité.

Quand le rideau tomba sur la dernière scène, il était 11 hres et demie.

M. Holroyd, directeur du théâtre civique de Calgary qui avait été nommé juge pour la soirée nous présenta son rapport après quelques instants de réflexion.

Nous n'en appelons pas du verdict qu'il a porté. En décernant le premier prix à la troupe de l'Université, M. Holroyd rencontrait l'appréciation de tous ceux qui ont assisté à cette soirée. Ma Kirby, Pa Kirby, Caroline et Arthur étaient si à l'aise dans leur action et leur parler, qu'on avait l'illusion du réel. On n'aurait pas cru qu'ils étaient sur un théâtre tant ils nous faisaient voir ce que leurs paroles et leurs gestes exprimaient.

Mais tout en respectant la personne et la sincérité de M. Holroyd, il semble avoir rencontré une désapprobation générale, quand il classa "East of Eden" en deuxième lieu. Au seul point de vue théâtral même, les costumes n'avaient rien d'élevant ou de simplement plaisant; l'action ne rappelait guère la conduite de nos premiers parents sous l'effet du châtiment rapporté par la bible; l'homme et la femme du paradis perdu avaient certes plus de dignité et d'élévation que l'Adam et Eve de C. Morley.

Au dire du juge lui-même, la femme de Caïn avait un parler trop mou et plusieurs défauts d'adaption dans la mise en scène allaient à l'encontre des lois du théâtre. Pourquoi M. Holroyd a-t-il classé "East of Eden" en second lieu? !!! !!! Ce n'est pas l'enthousiasme de la salle durant la représentation qui l'y a invité! Les rires excités par le ridicule jeté sur certains passages bibliques auraient été mal interprétés. La grimace que produisit son verdict final en dit long sur son appréciation!

POURQUOI "SEPARATION" N'A PU PLAIRE AU JUGE

"Séparation" n'a pas plu à M. Holroyd. Il reproche à la pièce une trop grande richesse de sentiments, comme si le théâtre ne devait pas plaire et émouvoir. M. Holroyd a jugé "Séparation" bonne tout au plus pour être émise par radio.... Voilà jusqu'où peut s'élever le matérialisme anglo-saxon devant l'expression du génie français! Que diront les regards, les gestes, les manifestations affectueuses sur les ondes? L'impassibilité de Monsieur le juge n'a pu les goûter.

Non pas que "Séparation" ait été exécutée sans défauts. Plusieurs points de la critique étaient justes quand il s'agissait de l'entrée ou de la faiblesse de la voix de Lili. Moins de lenteur aurait animé davantage le drame. Une proportion plus juste entre l'âge de Jacquot et de Lili aurait été plus goûtée, mais la demiheure que mis le juge à censurer et à faire des suggestions pour le futur, manifestait une incompréhension totale de la mentalité française dans sa littérature.

Pourquoi "Séparation" n'a pas plu à Monsieur Holroyd? Est-ce simplement parce qu'il n'a pas saisi la dignité ou la haute morale de la représentation? Une pièce théâtrale qui ne s'adresserait qu'aux facultés supérieures et au coeur, n'est pas pour cela condamnée aux émissions radiophoniques. Entre l'émotion subie par les appétits sensibles et l'émotion spirituelles, il y a la distance de la matière à l'esprit, du matérialisme anglo-saxon au spiritualisme latin.

Partant de sa fausse conception, les observations de Monsieur Holroyd sont injustes quand elles s'adressent à l'expression d'une affection trop ouverte chez Lili. Le Français n'a pas la rigidité ou la fragilité de l'Anglais! De même que Monsieur Holroyd n'a pas saisi la situation de Jacquot quand il aurait souhaité un plus grand élan dans ses tentatives pour atteindre sa Lili mourante; un paralytique ne s'agite pas facilement, ne fut-ce que le buste, les bras ou la tête! Et le milieu n'a-t-il pas échappé aussi au juge du festival? A Paris, au sixième étage, Jacquot, assis près de la fenêtre, comme le notait une hypothèse de M. Holroyd, aurait eu peine à nous faire croire au beau paysage qu'il aurait envisagé. A cette hauteur dans la banlieue pauvre, le point de vue est assez prosaïque. Les toitures et les cheminées n'auraient pas été un grand désennui pour le pauvre Jacquot.

Ce sont ces commentaires et observations qui nous ont fait constater une fois encore, combien il est difficile d'arriver à la justice et à la bonne entente quand ceux qui tiennent les cordeaux ne comprennent ni la langue, ni la mentalité de ceux qu'ils veulent diriger.

La soirée du festival dramatique a été agréable sans doute. Monsieur Holroyd, même en proclamant son jugement sur le tournoi semi-régional, n'émettait qu'une opinion personnelle. C'est malheureux qu'elle ait ces conséquences. Notons pourtant que l'atmosphère de la salle dégageait plus d'égards et meilleur jugement à l'endroit de la pensée française.

Tasse de thé

Par Pierre l'Ermite

Bien que ma famille paroissiale soit la famille la plus cordiale qu'un curé puisse rêver, je ne fais pas de visites....

Impossible!.... les journées n'ayant que vingt-quatre heures.

Pourtant, hier soir, passant devant l'hôtel d'une vendeuse particulièrement chevaleresque pour Sainte-Odile, j'eus subitement l'idée de sonner pour lui dire un rapide "merci".

Je croyais la trouver seule.

Quelle erreur!.... A peine entré, j'entendis fuser, dans le lointain, tout un gazouillis de volière.

J'étais perdu!

J'avais oublié que c'était l'heure sacrée du thé.

* * *

Vivement, j'essaye de battre en retraite.

Inutile! Je suis repéré.... dénoncé..

—Ah, Monsieur le curé, comme c'est aimable à vous!.... Une tasse de thé....? Citron....? Un nuage....? Quelques gâteaux....? Ils viennent de la Vente!....

—Alors, ils doivent être très bons.. trop bons pour un jour de Quatre-Temps!....

A ce mot, lancé dans ce gai salon, surprise, mouvements divers....

—Ah, c'est vrai!.... s'écrie une petite dame volubile, qui arbore un chapeau époustoufflant.... c'est les Quatre-Temps!....

—Oui, Madame, c'est les Quatre-Temps!....

De tous les côtés, les réflexions fusent:

—Je n'y pensais pas!

—Moi, je n'y pense jamais!

—Faut que je téléphone, ce soir, à Prunier pour avoir des merlans demain.

—Eh bien.... mon mari!.... Je l'entends d'ici, le père Ronchonneau: "Encore du poisson!.... Pourquoi du poisson....?

* * *

A ce moment, la petite dame au chapeau en torticolis entre en scène.

—Monsieur le curé, si vous avez quelque influence là-haut, vous devriez bien nous libérer de cette brimade des Quatre-Temps.... On n'y pense pas!.... C'est vétuste!.... Ca ne "colle" plus....

—Vous libérer....?

—Mais oui.... nous libérer.... Tout est maintenant pour la liberté.... La vie est tellement intense, qu'on a besoin de n'être ennuyé par rien, ni par personne.... Constatez?.... Robe courte.... Pas de manches.... Pas de cheveux.... Pas de cils.... Libérées aussi, moralement.... Du large.... le grand large!....

—Oui.... De l'air!?.... Les fenêtres ouvertes!.... s'écrie une autre jeune femme, en brandissant un éclair au café.

* * *

Alors, ayant bu sereinement ma tasse d'eau chaude, je regarde le joli petit être au chapeau "échelle mobile", qui secoue ses bracelets devant moi, au nom de la liberté....

—Pourtant, lui dis-je, les Quatre-Temps ne reviennent que quatre fois par an.

—C'est cinq de trop! Et ils tombent toujours mal!.... Croyez-moi, Monsieur le curé, j'ai mille fois raison!....

—D'abord, Madame, on n'a jamais raison autant que cela.... Ensuite, pourquoi vous insurger ainsi contre une loi de l'Eglise, alors que, pour tout le reste, vous acceptez l'esclavage el plus absolu?

* * *

Cris.... protestations....

—L'esclavage le plus absolu!.... Mais nous avons bien la prétention d'être libres.... absolument libres?....

—Libres....? Vous, Mesdames....? Vous en êtes là!....

—Mais de qui dépendons-nous?

—D'abord, de vos maris.... je suppose?

—Oh.... de nos maris!.... Enfin, passons....

—De votre cuisinière....

—Oui.... plutôt....

—De votre médecin.... Quand, subitement, il vous ordonne: "Plus de viande!.... Plus de sucre! Plus de pain!.... Plus de sel!.... Plus de café!.. Plus de vin!.... De l'eau.... Des pâtes...."

....de votre chirurgien, lorsqu'il vous dit: "Ne gardez pas cela!.... Il faut monter sur le billard...."

....de votre couturière: "Vous mangez trop, Madame.... Votre ligne s'empâte.... Achetez une gaine.... et serrée!...."

....de votre lingère, qui vous voue à la pneumonie.... de votre mercière, qui vous fait sortir en plein hiver avec des bas arachnéens....

....de votre modiste, qui vous oblige à porter, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, des chapeaux, seyants quelquefois à certaines figures.... mais qui, souvent font silencieusement de la peine à vos amis....

....de votre coiffeur.... le tyran des tyrans!.... qui vous a amenées à couper vos cheveux, votre suprême beauté.... qui vous brûle et qui vous teint ceux qui vous restent encore.... Et à quel prix!.... J'ai enterré, il y a quelques mois, une jeune femme, morte de ménigite, après un platinage trop intensif....

....Si vous n'appelez pas cela un esclavage!....

....Et vos ongles, tout sanglants au bout des doigts!....

....Et vos lèvres!.... Ce rouge!.... même quelquefois à la Table de communion!

Cette fois, c'est le silence.... J'ai dû aller trop fort....?

Tant pis! Je continue.... Ce sont les Quatre-Temps....

—Et, Mesdames, je nomme les esclavages que je peux nommer ici.... esclavages secondaires. Mais les autres.... autrement sérieux, parce qu'ils atteignent l'âme!....

Et vous protestez parce que, quatre fois par an, la maternelle Eglise vous rappelle la nécessité de la pénitence, dont la figure symbolique et la réalité insuffisante sont précisément la privation de viande!....

Pauvre Eglise, votre meilleure amie.... la gardienne de toute la liberté!.... Que serait.... et que devient la femme sans l'Idéal que, sans cesse, elle nous rappelle!

Et comme, tout de même, c'était un thé, je termine, bon enfant:

....C'est la fin de l'année.... une page de plus à ce livre qui sera ouvert un jour devant tous.... ce livre, où tout est écrit....

....Tout! Vous réalisez, Mesdames....? Terrible!....

Alors, tout est bien qui finit bien.

....Finir l'année sur une bonne note.... sur une signature chrétienne.... Faire un geste joli.... un sacrifice.... Briser le vase de parfum sur les pieds du Christ!....

....Seulement, vous ne pourrez pas les essuyer avec vos cheveux, Mesdames, puisque vous n'en avez plus..

Sourires dans le salon.... J'ai l'impression qu'on me pardonne.

* * *

—Eh bien!.... Eh bien!.... murmure, d'une voix un peu inquiète, ma paroissienne, en me reconduisant.... voilà un thé assez inattendu!....

—Et moi.... je ne regrette pas d'être monté!.... N'est-ce pas saint Paul qui a dit: Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, tout pour la gloire de Dieu!....

Pierre L'ERMITE

CONTRE LE CANCER

Article No. 11—La prévention du cancer No. 3 EDUCATION MEDICALE

L'Honorable Dr. John Robb, qui a été ministre de l'hygiène dans la province d'Ontario, a rendu de grands services à la profession médicale et à toute la population quand il a institué sa Commission Royale du Cancer, la première du genre dans le monde, et quand il a procédé ensuite à l'ouverture dans cette province des cliniques du cancer.

La richesse de renseignements cliniques que nous possédons dans tous les différents hôpitaux du pays, n'a jamais été complètement mise à profit. La plupart des médecins, à l'exception de ceux qui ont eu l'ambition de suivre un cours de perfectionnement à leurs propres frais, n'ont pas eu l'occasion d'augmenter beaucoup leur bagage scientifique au sujet du cancer depuis leur sortie de leur université. Grâce au Fond du Roi Georges V, bien que le montant en soit ridiculement réduit, l'Association médicale canadienne pourra organiser des cliniques spéciales dans les hôpitaux et dans les instituts du cancer.

Le Comité du Cancer, d'abord institué par la Ligue de Santé, prépare actuellement pour les médecins une publication sur le cancer. Celle-ci portera sur le diagnostic et le traitement de la maladie; elle donnera aussi les renseignements les plus récents que les spécialistes éminents sont en mesure de nous donner sur la question. La profession médicale a aujourd'hui parfaitement conscience de la responsabilité qui lui incombe au sujet de cette maladie qui fait de si grands ravages. Il n'y a pas de doute que la campagne entreprise contre ce fléau ne manquera pas d'en ressentir l'influence avantageuse.

Pour assurer la victoire contre le cancer, il faut avoir à sa disposition de fortes sommes d'argent. Il faut pourvoir, en effet, à l'éducation médicale, à l'éducation de la population, aux recherches scientifiques et à l'élimination des fraudes qui se cachent sous le couvert des guérisons de charlatans. Les richesses du Canada sont énormes. Ne s'en trouveraient-ils pas, parmi les amis fortunés de la cause, parce que aucun des membres de leur famille est immunisé contre le cancer, qui délieraient les cordons de leur bourse pour prendre part à la bataille dirigée contre une des maladies les plus cruelles qui affectent l'humanité?

Prochain article: "La prévention du Cancer No 4. "L'éducation de la population au sujet du cancer".

Les lecteurs qui désirent avoir la série complète des articles du Dr. McCullough sur le cancer peuvent les obtenir en s'adressant à la Ligue de Santé du Canada, 105 rue Bond, Toronto, Ont.

La poésie, en peignant les hommes, les agrandit et les exagère.

Nouvelle du marché d'Edmonton

Plutôt résignés à un marché lent pour la durée de janvier, les fermiers-vendeurs, installés pour la journée avec leurs petits comptoirs d'étalage au marché publique d'Edmonton, samedi dernier, indiquaient à "La Survivance" que les achats du jour avaient fléchi à peu près en demi-quantité à ceux des samedis du commerce régulier sur légumes, denrées, et autres produits généraux de la ferme.

Volailles

Seuls les vendeurs de poulets et de volailles se réjouissaient d'un marché très actif, un peu surpris de la demande soutenue pour leurs produits sitôt après les fêtes. Les jeunes poulets se cotaient de .20¢ à .22 la livre, la volaille à .15 et .16¢.

Oeufs

Les oeufs, qui se vendaient à .40 à l'automne et qui ont dû retrancher une couple de sous au temps des fêtes, glissaient de nouveau au plus bas niveau depuis quelques mois, et étaient généralement affichés à .35 sous la douzaine pour grade A-1 gros (quelques marchands les offrant à .30 sous); .30 pour A-1 moyen; .25 à .27 pour A de poulettes.

Beurre

Le marché de beurre accusait aussi une baisse de .02 ½ sous à .30 la livre et se présentait salé ou nonsalé.

Crème

Un prix soutenu à .22c la chopine s'obtenait pour la crème de table parmi une clientèle dispersée.

Les légumes

D'attrayants comptoirs de légumes recevaient un appli assez général et, en plus, des prix stables, malgré que les valeurs comparaient moindre au mois de janvier de l'an dernier, dû aux récoltes abondantes de jardinage dans ces parties. Quelques vendeurs rapportaient un marché de choix pour légumes verts, tel que les choux de Bruxelles et les choux de Savoy, cultivés dans le district.

Les fleurs

Soit que le radoucissement de la température, les dernières semaines aient éveillé ou non les tiges florissantes des premières fleurs du printemps, peu importe. Le fait est que des tulipes de toutes nuances, plongées profondément entre de larges feuilles dentelées, des tiges élancées supportant des narcisses d'or et d'une blancheur éclatante, les parfums et couleurs délicates des hyacinthes, supplantaient en moyenne quantité les étalages brillants des palmiers et fougères servant à accentuer les teintes massées de pastel des fleurs de Noël deux semaines auparavant. Les floristes du jour rapportaient aussi au représentant de "La Survivance" un commerce très modéré. A part les fleurs du printemps qui, disaient-ils, étaient sur le marché plus d'avance que d'habitude, la faveur populaire des petites gerbes d'oeillets et de petites chrysanthèmes simples.

Les pommes canadiennes

La pomme canadienne est bien connue et fort appréciée dans le monde entier, mais c'est dans le Royaume-Uni qu'il s'en vend le plus. En dehors de ce pays, les contingentements, les tarifs, l'abondance des fruits locaux, la restriction des facilités d'expédition, et d'autres facteurs s'opposent à ce que le commerce de ces fruits soit d'un bon rapport.

En France, les pommes sont importées sous un système de contingentement réglé par la délivrance de permis d'importation. L'accord commercial conclu avec ce pays garantit au Canada 4.7 pour cent des 220,000 quintaux (220.4 livres par quintal) dont l'importation est permise pendant les trois premiers mois de l'année fiscale, et 3.3 pour cent des 160,000 quintaux pendant les derniers trois mois. Ce pourcentage représente approximativement 5,280 quintaux pour les mois d'octobre à décembre inclusivement, et 10,340 quintaux pour les mois de janvier à mars inclusivement.

En ce qui concerne la Belgique, le marché demande surtout des pommes en baril, et la quantité d'importations est réglée dans une grande mesure par l'importance de la récolte intérieure. D'après la statistique belge, les importations de pommes pendant la saison de 1936-37 se sont montées à 34,412 tonnes métriques, (2,204 livres par tonne métrique), dont les Etats-Unis ont fourni 9,410 tonnes, le Canada 144 tonnes et le Royaume-Uni 18,461 tonnes; le reste a été fourni par la Nouvelle-Zélande, le Chili, et la Hollande. Il est possible cependant que les pommes inscrites au compte de la Grande-Bretagne et de la Hollande comprennent des pommes canadiennes réexpédiées de ces pays.

En Hollande, les pommes canadiennes n'offrent de l'intérêt que lorsque la récolte intérieure est faible. D'après la statistique néerlandaise, le Canada a fourni 1,762 tonnes métriques de pommes fraîches de janvier à juillet 1937.

En Norvège, les pommes importées le sont par un agent qui n'est autorisé à vendre qu'aux membres des sociétés d'importateurs ou de marchands de gros, et ces derniers à leur tour vendent au commerce du détail. En ces derniers temps les importations du Canada ont été insignifiantes.

La Suède est de tous les pays scandinaves celui qui offre le débouché le plus important pour les pommes importées. Les Etats-Unis sont la source principale de ravitaillement, mais les expéditions d'Australie augmentent, et les pommes canadiennes en caisses sont bien connues et appréciées et se vendent à un prix un peu plus élevé que les mêmes variétés américaines, parce que l'on considère qu'elles se conservent mieux que ces dernières. Il n'en est de même des pommes en baril; ici les types canadiens ne sont pas aussi appréciés que les variétés des E.-Unis parce que la couleur n'est pas aussi bonne.

Le Danemark produit actuellement une quantité suffisante de pommes pour sa consommation intérieure, et l'on compte qu'avant peu il se suffira entièrement. Le Canada n'a pas expédié de pommes directement sur le marché danois en 1936; il n'en a pas exporté non plus sur la Finlande au cours des trois dernières années.

Dans l'Argentine, la saison des pommes importées s'est graduellement raccourcie depuis 1930, et les fruits de la Nouvelle-Zélande et du Chili ont été éliminés du marché. Pendant la saison de 1936-37, le Canada a fourni 2,094 quintaux de pommes en caisses, mais les règlements actuels en ce qui concerne les pommes en baril lui en interdisent la mise sur le marché, car il est prescrit que toutes pommes en baril doivent être enveloppées de papier, sauf celles qui sont originaires des Etats-Unis.

La zone du Canal de Panama est fermée aux pommes canadiennes, car les règlements prescrivent l'emploi exclusif des fruits venant des Etats-Unis.

RECETTES

POUR LE DEJEUNER

Poisson canadien à la crème sur rôties: Prenez une tasse ou une tasse et demie de n'importe quel poisson canadien cuit ou en conserve, effeuillé ou émincé; assaisonnez le poisson avec du sel, du poivre et un filet de jus de citron. Confectionnez une sauce blanche en mélangeant deux cuillèrées à bouche ou à soupe de beurre avec deux cuillèrées à bouche ou à soupe de farine avec addition d'une tasse de lait et faites cuire la mixture jusqu'à ce qu'elle soit devenue sirupeuse, coulante et lisse, en remuant constamment. Puis amalgamez la sauce au poisson; faites chauffer de nouveau ce dernier mélange et servez sur des tranches de rôties beurrées. Si on le désire, une cuillèrée à bouche ou à soupe de persil haché ainsi qu'un oeuf à la coque cuit dur en tranches peuvent être incorporés à la sauce avant son amalgamation au poisson.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada constitue un aliment tout particulièrement recommandable parce qu'il est de digestion facile et riche en vitamines et substance minérales salutaires.

POUR LE DINER

Beignets ou galettes de poisson canadien: Effeuillez ou émincez deux tasses de n'importe quelle sorte de poissons, mollusques ou crustacés canadiens et ajoutez du sel et du poivre au goût ainsi que deux cuillèrées à bouche ou à soupe de jus d'ognon, deux cuillèrées à thé de jus de citron, et, si on le désire, deux cuillèrées à thé de sauce piquante. Ajoutez au poisson et aux assaisonnements deux tasses de sauce blanche épaisse qu'on aura eu soin de faire complètement refroidir. Confectionnez le mélange en beignets ou galettes et enrobez-les de chapelure de pain tamisée fin. (Il est recommandable de faire refroidir de nouveau les beignets ou galettes après leur confection). Faites cuire les beignets ou galettes dans une lèchefrite graissée à un four modéré ou faites-les cuire à grande friture, en ayant soin que la graisse soit suffisamment chaude pour rissoler un pouce cube de pain en quarante secondes. La sauce blanche peut être préparée en faisant liquifier un quart de tasse de beurre ou en se servant d'un quart de tasse d'huile de friture avec addition d'une demitasse de farine et de deux tasses de lait chaud. Puis faites cuire le mélange jusqu'à ce qu'il soit devenu épais et lisse, en ayant soin de remuer constamment. La sauce de tomate convient bien aux beignets ou galettes de poisson.

Les produits canadiens de la pêche sont des substances riches en valeur nutritives et en vitamines, et ils sont de digestion facile par suite de la tendreté de leurs tissus.

POUR LE SOUPER

Poisson canadien frit au four: Prenez des filets ou des tranches de n'importe quelle qualité de poisson canadien; passez chaque morceau avec soin au linge humide tordu en eau froide salée. Mouillez chaque morceau dans de l'oeuf légèrement battu, additionné d'une cuillerée à bouche ou à soupe d'eau froide ou encore mouillez chaque morceau dans du lait salé. Enfouissez le poisson dans un bol de fine chapelure de pain sec et enrobez chaque morceau de poisson de chapelure. (Servez-vous d'une de vos mains pour l'immersion du poisson dans la liqueur et de l'autre pour l'enrobage à la champelure). Déposez les morceaux poisson dans une lèchefrite graissée, ajoutez du sel et arrosez légèrement d'huile de friture. Laissez séjourner le poisson en four chaud à 500o F. jusqu'à ce qu'il ait perdu sa coloration aqueuse et qu'il ne s'en échappe ni suc ni jus lorsqu'on le perce au moyen d'une aiguille à tricoter. La durée de cuisson exigée varie avec l'épaisseur du poisson; il ne faut pas plus de dix minutes de cuisson dans un four chaud pour un morceau de poisson d'un pouce d'épaisseur. La cuisson excessive est l'erreur la plus commune qu'on commet dans la préparation du poisson.

Les produits canadiens de la pêche constituent des aliments nourrissants et salutaires et ne sont nulle part surpassés en qualité comestible.

"Ce qui constitue une menace pour la liberté de la presse, c'est la catégorie d'hommes d'affaires qui achètent un journal comme une usine, l'exploitent comme ils exploiteraient une industrie et prétendent à conseiller, à guider et à diriger le public; quand, au fond, ce qui les préoccupe, c'est surtout le souci de leurs intérêts, financiers ou autres".

Georges Pelletier

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

BLE—	
No 1 Nord	1.28
No 2 Nord	1.20
No 3 Nord	1.06
No 4 Nord	.89
No 5 Nord	.81½
No 6 Nord	.71½
Fourrage	.61½
No 1 CW Gar.	.99½
AVOINE—	
No 2 CW	.43
No 3 CW	.35
Fourrage	.31½
ORGE—	
No 3 CW	.49½
No 4 CW	.48½
No 5 CW	.47½
No 6 CW	.46½
SEIGLE—	
No 2 CW	.63
No 3 CW	.60½
No 4 CW	.56½
Ergot	.54½
BETAIL—	
Agneaux de choix	5.00 - 6.25
Moutons d'un an	2.50 - 4.00
Brebis	2.00 - 3.00
Taures de choix	3.75 - 4.50
Taures moyennes	2.50 - 3.50
Bouvillons de choix	5.00 - 5.50
Bouvillons moyens	4.00 - 5.00
Vaches de choix	2.75 - 3.00
Vaches moyennes	2.00 - 2.75
Taureau	2.00 - 2.75
Veaux de choix	6.00 - 7.00
Porc à Bacon	- 7.85
BOEUF D'ENGRAIS—	
Choix	2.50 - 4.00
Autres	2.00 - 3.25
OEUFS—Variations quotidiennes	
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	.22
Grade B	.16
Grade C	.13
CREME—	
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
No 1, en boîte	.27
BEURRE—	
Enveloppé,	
No. 1	.26
No. 2	.25
No. 3	.23

ENFANTS PAUVRES

Prenez garde à ce petit être;
Il est bien grand, il contient Dieu.
Les enfants sont, avant de naître,
Des lumières dans le ciel bleu.

Dieu nous les offre en sa largesse;
Ils viennent; Dieu nous en fait don
Dans leur rire il met sa sagesse
Et dans leur baiser son pardon.

Leur douce clarté nous effleure.
Hélas! le bonheur est leur droit.
S'ils ont faim, le paradis pleure,
Et le ciel tremble, s'ils ont froid.

La misère de l'innocence
Accuse l'homme vicieux.
L'homme tient l'ange en sa puissance
Oh! quel tonnerre au fond des cieux,

Quand Dieu, cherchant ces êtres frêles
Que dans l'ombre où nous sommeillons
Il nous envoie avec des ailes,
Les retrouve avec des haillons!

—Victor HUGO

A travers les courriers

BROSSEAU

DECES

Le 16ième jour de décembre 1937, la sépulture ecclésiastique fut donnée au corps de M. Hector Poirier, décédé le 14 décembre.

M. Hector Poirier, célibataire, quitta la paroisse Ste-Cunégonde de Montréal autour de l'année 1910, pour prendre une ferme à Duvernay.

Il était âgé de 67 ans quand l'heure de sa mort arriva. M. Hector Poirier s'éteignit dans le Seigneur, sans bruit, comme fut sa vie, vie de célibataire timide, bien retiré de la civilisation sur son lopin de terre. Comme l'ermite, il cultivait et priait.

EN VISITE

Les demoiselles Doris et Simonne Brosseau passèrent les fêtes de Noël et du jour de l'an chez leurs parents.

Mlle Carmen Brosseau, institutrice à l'école St-Laurent, de Brosseau, pour la septième année et la septième fois fit la jolie décoration de la crèche de l'Enfant-Jésus de la paroisse.

Mlle Simonne Brosseau nous fait toujours plaisir de toucher l'orgue durant les belles fêtes de Noël et du jour de l'an.

Mlle Charlotte Garneau, de St-Paul est en promenade chez ses amies de Duvernay.

* * *

Le 29 décembre, M. Théobald Brunelle, forgeron de Brosseau nous quitta pour le grand lac Des Ours où il aura une bonne position.

* * *

Le 29 décembre, M. Napoléon Gareau, marchand, loua la maison du Dr Hardy, où il installera le bureau de poste et ses articles d'épiceries.

* * *

M. Gaston Bachelet a acheté de M. Alphonse Brosseau une de ses résidences qui était utilisée comme magazin.

* * *

Le 4 janvier, nos écolières, Régina et Hermine Brosseau retournèrent au couvent de Végreville.

La veille de leur départ elles donnèrent un copieux souper à leurs amies Gabrielles Chouinard, Kate Béland.

* * *

M. Joseph Brosseau, ancien élève du collège des Jésuites, étudiant en art mécanique à Chicago, envoie ses souhaits de bonne année à ses amis de la paroisse de Brosseau et du collège des Jésuites.

SPIRIT RIVER

Mme Eva Labrecque est allée passer les fêtes de Noël chez ses parents à Falher.

* * *

M. Josephat Labrecque jouit d'un beau système de lumières électrique dans toutes les chambres de la maison et de diverses bâtisses.

* * *

M. et Mme Joseph Anatole Dufour sont arrivés d'un voyage de noce. Ils passèrent les fêtes de Noël à Falher, chez les parents de la mariée. Bonheur et longue vie aux nouveaux époux qui font leur demeure à Spirit-River.

* * *

Mlles Marie-Rose et Rose Chabot allèrent à Girouxville pour le jour de l'an.

* * *

Mme Eugène Dieu est allée à Edmonton, où elle suit un traitement à l'Hôpital Général.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LOS ANGELES, Cal.

Notre arbre de Noël de famille chez Mme Georges Sarrasin, dans la nuit du 24 à minuit, (nous n'avons pas de messe de minuit ici, notre archevêque Cantwell ayant jugé qu'il y avait trop de désordre), fut d'une grande beauté et d'une belle proportion pour ces sortes d'arbres. Que de lumières et globules dans ces branches, et 125 cadeaux à ses pieds!

Décorations par toute la maison.

Notre habile petit "Santa Claus", Richard Gaumont, mit plus de deux heures à distribuer les cadeaux. Que de "oh" et de "ah". Meubles, toilettes de bal, bijouteries, services d'argenterie, plantes, une orchide de dix dollars, tableaux peints à la main, etc. Nous avions hâte de commencer, mais aux derniers paquets, nous arrivions à la fatigue, satisfaits, comblés, étourdis, absorbés de tant d'éclats et de si belles choses.

A 3 hrs a.m., la table se mettait, table comparable à l'arbre. Tous nos mets canadiens y étaient, pâtés, cretons, fromages, préparés par la main même de Mme Sarrasin, qui, quoique ayant été ici depuis plus de 30 ans, s'y connaît encore.

A 6 hrs a.m., nous pensâmes à Jésus, donateur et honoraire de cette belle fête, et nous nous rendîmes à l'église pour la messe.

Chose à remarquer, ce fut la réunion des "Santas Claus" qui nous avaient servis. Eux aussi, à leur tour, ils eurent la visite d'un "Santa Claus" incompréhensible! Le "Santa Claus", là, présent devant lui-même en tant de personnes! Ca surpasse le mystère de la Ste-Trinité! Que pensèrent les enfants croyants! Il commençait à être temps qu'on pensât à récompenser le "Santa Claus" un peu. Peut-être se serait-il découragé et nous en serions resté bien embêtés! Porter cette barbe vaut quelque chose. Et ses mitaines, ici!! Oui, tout se rencontre en Californie.

DONNELLY

Baptême

Joseph, Vilmon, Marcel, Normand, enfant de M. et Mme Auguste Thibault, (Germaine Garant).

Parrain et marraine: M. et Mme Olivier Thibault.

En vacances

Elphège Fillion, Marcel Garant, Marcel Gravel, et Guy Parent, du Collège des Jésuites, ainsi que Joffre Bourgeois du Juniorat des Oblats ont eu le plaisir de passer les vacances dans leurs familles.

Noël

Malgré le froid excessif, l'assistance à la messe de minuit à été bonne. M. le curé Legault a chanté la grand'messe et fait les souhaits de Noël à ses paroissiens.

En visite

Le R. Père Vanier, O.M.I., professeur de rhétorique au Juniorat d'Edmonton, venu pour aider M. le Curé à l'occasion de la fête de Noël, donna le sermon à la messe de minuit, ainsi que celui de la grand'messe du lendemain de Noël.

Ces deux sermons furent très appréciés et les paroissiens de Donnelly en remercient le bon Père.

Jour de l'An

Il fait plus doux. Nombreuses communions et bonne assistance à la messe. Vers trois heures de l'après-midi, un groupe de braves commencent une tournée de bons souhaits dans le village, mais ne peuvent finir, faute de temps.

Le 2 janvier 1938

Le R. Père Péran, O.M.I., ancien curé à Donnelly, maintenant retiré à McLennan, chante la grand'messe et donne un court sermon.

"La Survivance"

Félicitations à "La Survivance" pour leur magnifique calendrier. Et pour terminer, Bonne et Heureuse année à tous.

THERIEN

BAPTEME

Il est née le 13 décembre, une fille, de Alice Groleau et Jean Aubert, baptisée le 25 sous les noms de Rose, Marie, Jeannette.

La marraine était Mme Ferdinand Groleau et le parrain M. Arsène Guerrier.

MARIAGE
Chartrand-Paradis

Avait lieu le 28 décembre, le mariage de Vincent Chartrand avec Rose Paradis. Le R. P. Joseph Kucharcsyk, O.M.I. donnait la bénédiction nuptiale à laquelle assistaient les parents et amis.

M. Joseph Chartrand, père du marié, venu de Gleichen, Alta., pour la circonstance servait de témoin à son fils. M. Onésime Paradis servait de témoin à sa fille. Le déjeuner et le vin furent servis chez les parents de la mariée.

Le joyeux couple partit en voyage de noces vers Edmonton, après avoir assisté à une pluie abondante de riz et confetti.

A leur retour, un succulent souper au dinde fut servi chez M. Marille Chartrand, frère de M. Vincent Chartrand. Ils iront s'établir à Gleichen, Alta.

Les mariés remercient les parents et amis pour les nombreux cadeaux reçus.

Samedi, le 8 anvier l'assemblée annuelle de l'école Thérien. M. Oswald Languedeau sortait de charge. Sur la proposition de Mme Ephrem Gascon, secondée par Mme M. Clarence Anderson, Mme Eggland fut choisie pour la remplacer. D'un autre côté on proposa également M. Parfait Martin et la proposition était soutenue par MM. Morille Chartrand et Henri Dallaire. L'élection se termina en faveur de M. Eggland.

LAMOUREUX

M. Henri Normandeau vient d'être élu syndic de notre église en remplacement de M. Pierre Bélair, syndic sortant, puis nommé commissaire de l'école St-Eugène pour succéder à M. P.-I. Lamoureux. Nos félicitations à M. Normandeau pour ce double honneur et cette double charge.

* * *

Dans une joute animée de hockey, à Fort Saskatchewan, Hervé Lamoureux a eu la malchance de recevoir la rondelle en pleine figure. Avec un oeil au beurre noir et le nez passablement endommagé, Hervé est condamné à s'abstenir pendant deux semaines, de son sport préféré.

* * *

M. le Docteur et Madame Mousseau, ainsi que Madame Alphonse Hervieux étaient en visite à Lamoureux dimanche dernier.

CALGARY

Partie de cartes

La société des dames prépare une intéressante partie de cartes pour dimanche le 16 jan. au presbytère. Profitons de cette occasion qui nous est donnée de visiter le Père Bourque au presbytère.

Thé

Les dames donneront un thé le 9 février au presbytère. Il faudrait intéresser tous nos amis.

Soirée des Rois

La grande soirée de famille fut un succès à tous points de vue. Nous étions heureux d'y voir plusieurs figures inaccoutumées. Il y eut beaucoup d'entrain. Mme Croteau et M. Rolland Cabana furent couronnés reine et roi, ayant fait une heureuse trouvaille dans leur morceau de gâteau. Espérons que nous aurons occasion de nous rencontrer sous peu. Nous aurions cette occasion le mardi gras; préparons-nous-y, et intéressons tous nos amis canadiens-français dès maintenant. Il faut continuer à nous grouper de plus en plus.

ST-ALBERT

M. et Mme G.-E. Gaulin, accompagnés de leurs enfants et de M. et Mme J.-A. Gaulin sont allés passer la fin de semaine à Wainwright chez Mme Philippe Perras.

* * *

Dimanche prochain aura lieu un concert organisé par les élèves du Couvent Youville sous la direction des religieuses. Ce concert sera au profit de la paroisse et se terminera par la distribution des prix du dernier Concours de Français de l'A. C. F. A.

GUY

M. et Mme Sévérin Desharnais sont partis le 28 décembre pour retourner en Saskatchewan, d'où ils étaient venus l'été dernier.

* * *

Lundi, le 3 janvier, Mlle Gilberte Lambert fut opérée pour l'appendicite, à l'hôpital de McLennan.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Le 4 janvier, Mlle Médora Brullotte unissait sa destinée à celle de M. Léo Lagacé.

Le dîner fut pris chez M. Brullotte, père de la mariée, le souper et la veillée chez M. J. Lagacé, père du marié.

Un grand nombre d'amis étaient présents.

Aux nouveaux époux, nous souhaitons bonne chance et beaucoup de succès.

LA PAROISSE ST-FRANCOIS

Le trois janvier, sous la présidence du R. P. Alexis, curé, le Comité des Dames de la paroisse se réunissait pour la première fois en 1938. On procéda d'abord à la formation d'un nouveau conseil. Furent élues: Présidente, Mme Kimmerly; secrétaire, Mme Gaboury; membres: Mme Landry, Mmes Mann, Gariépy, Mason.

Félicitations aux nouvelles élues!

Ce nouveau conseil décidera de fixer au 20 janvier une partie de cartes au profit de la paroisse, et au 28 avril le grand bazar de la paroisse.

* * *

Le 9 janvier fut baptisé à l'église Saint-François, Joseph, Raoul, Walter, enfant de Walter Proulx et d'Alice Lalonde.

* * *

Les élèves du Collège Saint-Antoine sont revenus des vacances de Noël. Ce séjour légitime dans leur famille ne diminue aucunement l'ardeur à leur formation spirituelle et intellectuelle.

* * *

Nos jeunes Avant-Gardistes préparent avec entrain un concours de jeu qui aura lieu le 23 janvier dans la salle paroissiale. Ce concours suivra la réunion mensuelle du cercle Saint-François. Avant-Gardistes, soyez au rendez-vous....

CHEZ LES DAMES DE ST-JOACHIM

Vendredi le 7 janvier eurent lieu les élections des officières de la Société des dames de St-Joachim pour l'année 1938.

Les dames dont les noms suivent furent mises en nomination et élues unanimement.

Présidente: Mme J. Hurtubise; vice-présidente: Mme J.-P. Barbeau; secrétaire: Mme G.-A. Thibault; trésorière: Mme P.-E. Poirier; conseillères: Mmes H.-E. Patenaude, E. Bérubé, G. Pépin, J.-N. Gosselin, A. Tougas, J.-N. Côté, P.-J. LeClair, P. Vettorel, Bergeron.

Madame Robitaille continuera à s'occuper du comité des pauvres.

Les assemblées régulières se tiendront comme par le passé, le premier vendredi de chaque mois, après l'heure sainte, au lieu de l'eprès-midi.

La Secrétaire.

Le club "Joyeux Noël"

Quelques 35 Dames se réunissaient chez Mme Dow la semaine dernière pour jeter les bases d'une organisation ayant pour but la distribution de faveurs de Noël dans les hôpitaux de la ville.

Ce Club sera connu sous le nom de: "Club de Joyeux Noël".

La première activité du Club consistera en un "Bridge Téléphone" que Mme Dow s'est chargée d'organiser.

Les Dames dont les noms suivent formeront l'exécutif pour la présente année:

Mme Dow, présidente;
Mme J.-N. Gosselin, secrétaire;
Mme L.-W. Heard, trésorière.

Les autres membres du Club incluent des représentants d'autres Clubs et organisations de dames, tel que Les Bonnes Amies; Alumni des hôpitaux, et autres cercles sociaux de dames; Mme J.-A. Dostaler, Mme D. Bonin, Mlle K. Colbert, Mme C.-E. Gariépy, Mme G.-A. Thibault, Mme D. LaBissonnière. Mme P.-A. Miquelon, Mme J.-W. Pigeon, Mme John McAllister, Mme E. Vase, Mme Edward Conroy, Mme P. McCormick, Mme Daniel Flaherty, Mrs A. McGarrity, Mme Charles Kelly, Mlle Margaret Morrison, Mlle Gertrude Baril, Mme P. Vettorel.

Mme R. Pratley, Mme L.-E. Beauchamp, Mme William Long, Mme E.-J. Barnes, Mme F. Colburne, Mlle Germaine Quilichini, Mlle Jean Cuniskey, Mme J.-W. Connelly, M. J.-P. Barbeau, Mme J.-D. Noël, Mme R. Bouchard, Mlle E. Turgeon, Mme A.-E. Barry, Mlle Alex Bury, Mme Lema, Mme Bouvier, Mme Martin, Mme Gérard Baril, Mme Thomas Moreau.

(Claudia Gosselin)
(Mme J.-N. Gosselin)

BONNYVILLE

A l'occasion de la fête du Curé, le Rév. J.-E. Lapointe, jeudi dernier, jour des Rois, M. et Mme Raoul Lapointe donnaient un dîner en son honneur, où un bon nombre de parents et d'amis se réunissaient pour souhaiter bonne fête à leur pasteur. Un "cordon bleu" de renom, Mme Lapointe faisait honneur à sa réputation en servant un repas succulent. Une "veillée" bien agréable suivit.

* * *

Pour plusieurs jeunes gens de Bonnyville en la fête de l'Epiphanie mettait fin à un séjour toujours si doux sous le toit paternel.

Parmi les étudiants et étudiantes qui nous quittaient pour reprendre leurs efforts dans le domaine intellectuel étaient: Joseph Lapointe, C. Déry et M. Déry, Jules Vallée, Roland Audette et Albert Limoges. Le Collège des Pères Jésuites, le Juniorat St-Jean et le Collège des Pères Franciscains en réclament chacun leur part. Mlle Thérèse Vallée retournait au Couvent de l'Assomption à Edmonton, tandis que Mlle Germaine Mercier allait à St-Paul.

Parmi celles qui nous revenaient de vacances, passées dans leur famille, étaient: Mlles Bernadette Mathieu, de Trochu, institutrice à l'école de Bonnyville, et Mlle Henriette Lirette, étudiante à la même école, qui passa Noël et le jour de l'an avec ses parents à Big Island Lake Reserve, où M. J. Lirette est instructeur.

* * *

La semaine dernière M. et Mme André Pelland et Zénon Tremblay partaient pour un voyage au vieux Québec.

* * *

La belle fête de l'Epiphanie fut dignement célébrée à Bonnyville. La bénédiction traditionnelle des enfants attiraient une foule de petites "couvées" à l'église dans l'après-midi, à un tel point que l'église en débordait.

MORINVILLE

Nous avons eu au début de la semaine dernière l'insigne visite du Supérieur de Saint-Sulpice, de Montréal, nous voulons dire de M. R. Neveu, P.S.S. Celui-ci revenant du Japon, où il avait visité la petite communauté de M. Olier qui débute à Tokio même, s'arrêta à Edmonton pour saluer son cousin, le R. Père Langlois. Un téléphone de ce dernier nous annonçait la visite des deux pour lundi midi et quelques heures après ils nous arrivaient. Nous étions heureux de saluer le vénérable supérieur de St-Sulpice et dans lui, tous les saints prêtres qui ont contribué à notre formation cléricale durant près de douze ans de notre jeunesse. Les quelques heures passées ensemble et employées à rappeler les souvenirs d'antan s'écoulèrent comme des minutes et bientôt il fallut se séparer. Mais cette visite nous laissait les plus chères impressions, car elle avait fait revivre le bon vieux temps qui recule de plus en plus dans le passé.

* * *

Nous avons omis dans notre correspondance de parler de notre club de gouret et cela par un oubli tout à fait involontaire. Il nous fait plaisir de nous reprendre aujourd'hui et de dire que nos amateurs se distinguent d'une manière partuculière sur la glace. De temps à autre ils vont rencontrer d'autres clubs comme la semaine dernière à St-Albert où ils l'emportaient par un score de quatre à deux. Dimanche dernier c'était les jeunes du Fort Saskatchewan qui venaient se mesurer avec les nôtres et ceux-ci remportaient la victoire. Une foule assez nombreuse s'était rendue à la patinoire pour encourager les nôtres, mais en vain. En tout cas l'on assista à une partie intéressante et chacun en fut heureux.

* * *

Il nous a fait peine d'apprendre la mort presque subite d'une ancienne paroissienne, Mme A. Racine décédée jeudi dernier à Picardville où elle demeurait depuis un certain nombre d'années. Elle était la mère de Mme Omer Houle de notre paroisse et nous offrons à cette dame et à sa famille nos plus sincères sympathies.

* * *

L'un de nos paroissiens nous a donné une alerte la semaine dernière en se faisant transporter à l'hôpital pour malaise subit et menaçant. Heureusement que ce ne fut qu'une menace, et il nous revenait samedi avec grand espoir de guérison complète. Nous nous en félicitons avec tous les intéressés.

* * *

Les journaux de la capitale nous annoncent que M. St-Germain a été nommé par Ottawa à une position importante dans le bureau d'ajustement. Nous en félicitons le titulaire et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

* * *

Baptêmes

Joseph, Ephrem, Léonard Rousseau, enfant de Girard Rousseau et de Marie Laure Bazinet. Parrain et marraine: Ephrem Rousseau et sa dame.

Joseph, Clarence, enfant de Edmond Morneau et de Alice Bélanger. Parrain et marraine: Clarence Steffes et sa dame.

LA COREY

La série de fêtes est enfin passée. L'assistance à l'église fut toujours assez nombreuse. Le choeur de chant nous a donné du beau chant sous la direction de M. A. St-Pierre, maître-chantre. Nous tenons à remercier Mlle Antoinette Couturier, notre organiste pour sa belle musique et surtout pour son dévouement, car, malgré la distance elle s'est montrée bien fidèle. C'est un bonheur pour nous de la posséder parmi nous.

* * *

Les réunions de familles continuent cependant selon la vieille coutume canadienne, et la joie règne partout.

Notre Curé nous a annoncé le résultat de sa visite de paroisse. Nous avons 42 familles canadiennes, 15 autres familles mixtes et 13 garçons âgés.

* * *

Louis Bureau et Rolland Limoges sont repartis vers le Juniorat d'Edmonton, reprendre les études, après un repos chez leurs parents. Thérèse Bureau a également repris ses classes au Couvent de Bonnyville.

Nos voeux de succès à nos jeunes.

* * *

M. A. Chouinard qui est venu passer les fêtes chez son frère Philippe, est retourné à Tacoma, Washington.

Baptêmes

Est né à M. et Mme Henri Dumaine un garçon, baptisé sous les noms de J. Raymond, Aimé. Parrain et marraine: Louis Dumaine et Cécile Dumaine, cousin et soeur de l'enfant.

Est né à M. et Mme Henri Plamondon une fille, baptisée sous les noms de: Marie, Régina, Irène. Parrain et marraine: M. et Mme François Plamondon, grands-parents de l'enfant.

DECES

M. Hermas St-Louis

Un cancer emportait M. Hermas St-Louis le 1er panvier dernier.

Ses funérailles et sa sépulture eurent lieu à Picardville vendredi matin à 10 hres au milieu d'un grand concours d'amis.

Monsieur St-Louis n'était âgé que de 52 ans. Il laisse pour le pleurer une fille unique, Mlle Rose-Márie, d'Edmonton, et trois frères: MM. Alexandre, Jérémie et Joseph.

ST-VINCENT

M. Adrien est de retour de l'Est où il a passé quelques semaines dans sa famille à Joliette. Il a eu le malheur de perdre sa vieille mère, mais aussi la consolation de la voir et de lui parler longuement avant sa mort. Mme Piquette n'avait pas vu son fils depuis vingt-cinq ans. Le service, d'une magnificence extraordinaire eut lieu à Joliette, mais l'enterrement prit place dans le cimetière de famille à dix milles de la ville. Durant son séjour au pays natal. M. Piquette a pu visiter sa soeur, religieuse du Précieux Sang, ses anciens professeurs et confrères et de nombreux parents et amis.

* * *

Mlle Thérèse Laberge vient de nous quitter pour s'en aller au noviciat des Soeurs de N. D. de la Charité à Trochu. Nous gardons, de cette excellente jeune fille, le meilleur souvenir; nos prières et nos voeux l'accompagnent pour qu'elle fasse un saint noviciat et plus tard une sainte religieuse. Benedicat te Deus!

* * *

La rentrée des classes ramène nos étudiants à Edmonton et nos écoliers au village. Les bonnes vacances de Noël, avec un temps aussi doux, ont permis toutes les visites. Maintenant, au travail? Nous regrettons de constater un manque d'entente dans le secteur de notre école du Vieux Thérien. En effet, il suffisait bien d'avoir engagé une maîtresse russe pour des Canadiens français, sans mettre volontairement un syndic de langue anglaise pour cette même école. Quand il s'agit de notre langue et de notre foi, on devrait avoir l'esprit assez large pour passer par dessus les rancunes personnelles, en vue de sauvegarder les intérêts de nos enfants; surtout quand les familles canadiennes-françaises sont en majorité! Examinons bien le cas à la lumière de notre conscience et voyons quelle responsabilité énorme nous prenons dans l'avenir de nos enfants. Des syndics étrangers veut dire une plus grande difficulté pour l'enseignement du Français et une maîtresse qui ne peut enseigner notre langue, veut dire la destruction de notre idéal national, et petit à petit de notre idéal religieux.

BEAUMONT

Lundi le 3 avait lieu le mariage de Mlle Rhéa Charbonneau avec M. Marcel Demers. M. Hermas Charbonneau accompagnait sa fille et M. Killiam Demers servait de témoin à son fils, avec Mlle Annette Vaugois comme fille d'honneur et M. Léger Demers comme garçon d'honneur. La mariée était ravissante dans une toilette de satin rose pâle avec bouquet d'oiellets roses et blancs. La fille d'honneur portait une toilette de satin bleu pâle avec bouquets d'oeillets roses et blancs. Comme la mariée faisait partie des Enfancts de Marie, ceux-ci l'accompagnèrent avec leur bannière qui était portée par Mlle Laurette Villeneuve, accompagnée de Mlles Liliane Le Blanc, Jeannette Royer, Aline Gobeil et Lucille Le Blanc. M. William Herard portait le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur, accompagné de M. William Demers. La balustrade était bien décorée de fleurs et de lumières.

Le dîner fut servi chez M. Charbonneau et le souper et la veillée chez M. William Demers. Les mariés s'établiront à Beaumont. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

* * *

M. Rodrigue Roy est revenu de l'hôpital où il avait été opéré. Nous lui souhaitons prompt et complet rétablissement.

M. J.-A. DAIGNEAULT DE RETOUR

Après un voyage de quelques mois dans l'Est, M. et Mme Daigneault, d'Edmonton, sont de retour au foyer.

Dans la région depuis une quarantaine d'années, M. et Mme Daigneault aiment si bien leur contrée d'adoption, qu'après leur visite au vieux Québec, aux Etats et à Sudbury, ils avaient hâte de reprendre leur vie régulière parmi nous.

Décès

NICE.—Son Exc. Mgr André du Bois de la Villerabel, archevêque de Mélitène et ancien archevêque de Rouen, est mort à l'âge de 73 ans.

Après un service à Nice, le corps de l'archevêque sera transporté à Rouen, où il sera inhumé.

Un bal canadien à New-York

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE CELEBRERA SON 88e ANNIVERSAIRE LE 29 JANVIER

La plus ancienne société de langue française aux Etats-Unis, la Société St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, fondée en 1850, annonce qu'elle donnera son 88e bal annuel à l'hôtel Waldorf-Astoria (salle Empire), samedi soir, 29 janvier, à 10 h., avec le concours des "Variétés Sportives" de Montréal et du Club de Hockey Canadien, et en présence de S. H. le maire de Montréal, M. adhémar Raynault.

Un théâtre s'effondre

80 morts

TOKIO.—A Niigata, au Japon, à 100 milles au sud de Tokio, 80 personnes ont été tuées et 60 autres blessées lorsque le toit d'un théâtre de vues animées s'est effrondé sous le poids de la neige qui le recouvrait. Plus de 700 personnes étaient réunies dans la salle de spectacle pour y célébrer le commencement d'une nouvelle année.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Nouvelles Religieuses

"L'ACTION CATHOLIQUE" DISTRIBUE DES ETRENNES

QUEBEC, 3.—Sept cent-seize enfants ont reçu, la veille du Jour de l'An, des étrennes recueillies et distribuées par le journal "L'Action Catholique". On est allé porter ces étrennes à la résidence même des familles pauvres recommandées par la Société St-Vincent de Paul. Cette entreprise de charité a obtenu un tel succès que l'on songe à la répéter à l'occasion du prochain Jour de l'An.

MGR CLABAUT A ST-TITE

ST-TITE, 3.—S. Exc. Mgr A. Clabaut, O.M.I., évêque-coadjuteur du Vicariat Apostolique de la Baie d'Hudson, a honoré de sa visite, le premier de l'An, les paroissiens de St-Tite-des-Caps. Le R. P. Prime Girard, O.M.I., enfant de la paroisse, accompagnait Son Excellence. Il y eut messe pontificale et allocution de l'Evêque missionnaire.

102 JESUITES MARTYRS

NEW-YORK.—Le bureau des Jésuites, ici, déclare que, d'après les chiffres officiels, le nombre de Jésuites tués par les Communistes, en Espagne, durant la guerre civile, est de 102. D'autres sources de renseignements établissent le nombre à un chiffre plus élevé.

D'après le témoignage des communistes eux-mêmes, l'on peut classer ces victimes comme des martyrs. A plusieurs occasions, les communistes ont fait savoir que la seule raison pour laquelle ils tuaient ces prêtres était parce qu'ils étaient des ministres de l'Eglise catholique.

NECESSAIRE AU MONDE

Rien ni personne ne peut le remplacer. Il est le consolateur des coeurs meurtris, comme il est le restaurateur du foyer domestique. Il est l'agent nécessaire du relèvement national, comme il est l'auteur de notre civilisation. C'est Lui qui fait la prospérité des peuples. C'est Lui qui élève le niveau moral des nations. C'est Lui, et Lui seul, qui fait maintenir la charité entre les peuples. Il est le vrai Roi de l'humanité, comme il l'est des nations, des familles et des individus. —Mgr CHOQUET

Le Pape au cardinal Gerlier

"Quelle est magnifique la physionomie de ce Pape, qui, avec une lucidité si extraordinaire, une énergie si incomparable et un sens si aigu des besoins d'aujourd'hui a abordé tous les problèmes et jeté sur chacun d'eux la lumière rayonnante de son esprit et la marque ineffaçable de sa volonté!

"Qu'il est impressionnant ce vieillard splendide qui, dominant les fatigues de l'âge et les assauts de la maladie, tient d'une main si ferme la barre de l'Eglise et nous donne l'entraînant exemple d'une activité que rien ne peut ralentir, et d'un souci apostolique plus émouvant encore que son activité.

"Déjà votre premier contact avec l'illustre métropole des Gaules n'a pas été sans faire éclore des fleurs multiples, dont les fruits, mûris au soleil de la grâce, dépasseront certainement les promesses pourtant si belles, lui écrivit S. Em. le cardinal Pacelli. L'écho est parvenu jusqu'ici, en effet, de votre apostolique discours d'intronisation dans la primatiale de Lyon, et des consignes si claires et si sages, que vous donnâtes à l'assemblée des hommes d'Action catholique, au lendemain même de votre promotion au cardinalat. Vos paroles étaient encore plus imprégnées, si possible, de dévouement à l'Eglise et au Pape, dont vous communiquiez la flamme à votre auditoire si vibrant. Vous lui rappeliez aussi avec bonheur que l'esprit de justice et de charité, le rayonnement d'une foi vécue, l'indépendance à l'égard des partis politiques, le respect de la personne humaine et, par-dessus tout, une sincère et ardente piété sont le vrai secret des conquêtes spirituelles et de l'établissememnt du règne du Christ.

Quand Dieu sème de grands évènements quelque part, je m'attends qu'il y germera de grandes pensées. - (Osanam)

Les 3 lois

(Suite de la page 1)

Le désaveu

Le factum de l'Alberta soutient que de même que le droit de désaveu du gouvernement impérial sur la législation fédérale est tombé en désuétude par suite des conventions et de la pratique constitutionnelle, ainsi le droit du gouvernement fédéral de désavouer ou de refuser de sanctionner la législation provinciale est également tombé en désuétude. A l'appui de sa thèse, l'Alberta cite l'article 90 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui déclare tout simplement que le gouvernement fédéral, pour ce qui a trait à la législation provinciale, a les mêmes pouvoirs qu'exerce le gouvernement impérial pour ce qui a trait à la législation fédérale. Le factum signale aussi cette anomalie qui fait que le lieutenant-gouverneur d'une province sanctionne les projets de loi au nom du roi, mais qu'il les réserve, par contre, à la sanction du gouverneur général.

Le gouvernement fédéral déclare dans son factum que le texte de l'A. A. B. N. est parfaitement clair et concluant sur la question du droit de désaveu et des pouvoirs du lieutenant-gouverneur. Il rappelle que le droit de désaveu a été reconnu à plusieurs reprises par les tribunaux, si le refus de sanctionner des lois de la part du lieutenant-gouverneur a rarement fait l'objet de commentaires judiciaires. Il soumet que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'a pu être modifié parce que le Canada n'a pas le pouvoir de le faire et que le parlement du Royaume-Uni, la seule autorité compétente, ne l'a ni abrogé ni amendé. Il soumet encore que le droit de désaveu et le pouvoir du lieutenant-gouverneur ne peuvent être tombés en désuétude puisque plus de 100 projets de loi provinciaux ont été désavoués depuis la Confédération et que les lieutenant-gouverneurs des diverses provinces ont refusé de sanctionner des lois pour les soumettre au gouverneur général à 55 reprises différentes.

Lois "ultra vires"

Le gouvernement fédéral soutient que les trois lois qu'il mentionne dans son factum sont ultra vires parce qu'elles font toutes trois partie d'une tentative illégaleè que tout le système du Crédit social échappe à la juridiction de la province: le factum comporte même un résumé de la doctrine du Crédit social et un historique de ce qui s'est passé en Alberta depuis l'avènement du gouvernement Aberhart. Le gouvernement fédéral soutient que toute législation ayant pour but de mettre en pratique le système du Crédit social constitue de la législation bancaire qui relève exclusivement du parlement fédéral. Le premier des trois projets de loi en litige ne parle que de crédit, mais il semble bien qu'il vise les banques dont la réglementation relève du gouvernement fédéral; il empiète en outre sur la juridiction fédérale en matière de commerce parce qu'il affecte le mouvement des marchandises entre l'Alberta et les autres provinces du Canada. La loi de l'impôt sur les banques et la loi de la presse, qui semblent avoir pour but de créer des revenus pour la province et de réglementer la presse, ne sont au fond que des mesures pour promouvoir le crédit social. Il est significatif que l'administration de la loi de la presse soit confiée au président de la Commission du Crédit social.

Le factum de l'Alberta

Le factum de l'Alberta soutient que la loi de la presse n'est pas ultra vires, puisqu'elle se contente d'imposer certaines obligations civiles aux journaux publiés dans la province et qu'elle est de même nature que la loi du libelle. Il soutient en outre que la loi de la réglementation du crédit exclut expressément toutes les transactions qui sont des transactions bancaires aux termes de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Quant à la loi de l'impôt sur les banques, le factum de l'Alberta rappelle que le gouvernement de Québec a obtenu gain de cause devant les tribunaux lorsqu'il a frappé d'un impôt le capital des banques et que le fonds de réserve n'est en somme qu'une nouvelle mise de fonds de la part des actionnaires.

DIX FACTUMS DEVANT LA COUR

OTTAWA.—Le colonel O.-M. Biggar, qui doit représenter le gouvernement de l'Alberta devant la Cour suprême lors de l'audition de la référence sur la validité de trois lois albertaines, a inscrit hier une motion pour faire retrancher du factum du gouvernement fédéral certains passages qu'il prétend étrangers à la cause. Il s'agit de cette partie du factum qui a trait à la doctrine du Crédit social et à la politique et aux intentions du gouvernement Aberhart.

Dix factums ont été produits devant la Cour suprême qui doit entendre lundi les plaidoiries sur le droit de désaveu du gouvernement fédéral et sur la validité des trois lois albertaines en litige. Le gouvernement de l'Alberta a produit 4 de ces factums, le gouvernement fédéral 2, le gouvernement de la Colombie canadienne, les quotidiens et hebdomadaires albertains, la Canadian Daily and Weekly Newspapers Association et les banques à charte chacun 1. Les factums des journaux et des banques viennent renforcer le factum du gouvernement fédéral qui soutient que les trois lois albertaines ne sont pas valides.

La Colombie canadienne est la seule province qui se soit intéressée à ce différend entre le gouvernement fédéral et l'Alberta sur la question du droit de désaveu. Le factum de la Colombie canadienne se contente de faire savoir qu'elle ne prend pas position et qu'elle n'a pas d'argumentation à faire valoir.

EQUIPES VOLANTES DE LA G. P. U.

Le "Daily Express" apprend que le chef actuel de la G. U. P. Iejoy, a ordonné la formation de trois régiments d'aviation, composé chacun de 3,000 tchékistes et disposant de 60 avions. Ces nouveaux régiments auront pour mission de survoler sans arrêt les frontières de la Pologne, de la Roumanie et de l'Extrême-Orient pour découvrir les espions étrangers.

Et cette histoire encore:

Marius prenait son habituel verre à son non moins habituel café du Commerce, quand on l'appela au téléphone. En se levant, il griffonna ces mots sur un bout de papier qu'il laissa sur la table: "Ce verre appartient à Marius, champion du monde de boxe. Qu'on le respecte".

Quand il revint, le verre était vide, et un autre bout de papier était sur la table avec ces mots: "Ce verre a été bu par Olive, champion du monde de course à pied. Qu'on le rattrape" . . .

VIENT DE PARAITRE

JOSE EN VACANCES et JOSE CHEZ TANTE NINETTE

par
Mme Yvette-O. Mercier-Gouin

Mme Yvette Mercier-Gouin, qui a connu comme dramaturge, les plus grands succès, ne dédaigne pas le public si charmant, si attentif des enfants. Nul doute qu'elle obtiendra là des résultats intéressants, surtout si l'on en juge par les petits volumes intitulés: "JOSE EN VAVANCES" et "JOSE CHEZ TANTE NINETTE", que nous présentent les EDITIONS DE L'A.C.F.

José est un personnage délicieux, sincère, ce qui n'empêche pas chez elle une ribanbelle de défauts qui sont dénoncés le plus gentiment du monde. La petite José a bien du chagrin lorsqu'elle arrive chez sa tante Ninette, où elle doit passé les vacances, pendant que sa mère fait en Europe un voyage, après ses secondes noces.

La détresse de José est bien compréhensible: elle va passer ses vacances chez une vieille fille, sur une ferme, alors qu'elle n'a connu jusqu'à présent que l'atmosphère "snob" des grandes plages, en compagnie de sa maman chérie. Mais la tristesse va faire place à la joie lorsqu'elle se lie avec Bernard, le jeune fermier, avec Siki, le gros chien, avec tous les animaux de la ferme, et surtout lorsque s'ouvre pour elle le grand livre de la nature.

Quand les vacances s'achèvent, José a réussi à remporter bien des victoires sur son caractère. Sa tante Ninette, pour la récompenser, lui a raconté des histoires merveilleuses ou amusantes, qui feront la joie de tout le public enfantin.

On ne saurait faire aux jeunes de cadeau plus utile, et plus amusant, que ces deux petits volumes "José en vacances" et "José chez tante Ninette". Leur syle clair et simple, leur portée éducative et la fraicheur de leur inspiration désignent dès à présent leur auteur à l'attention des jeunes et à leur reconnaissance.

Il convient de signaler particulièrement l'illustration de ces ouvrages, faites par M. Lomer Gouin, un jeune artiste d'une originalité sûre et d'une observation très poussée. Quand à la présentation typographique, elle porte le cachet des éditions de l'A.C.F. et c'est assez dire.

"José en vacances" et "José chez tante Ninette" font partie de la série "Contes et récits canadiens". Les éditions de l'A.C.F. possèdent plusieurs séries d'ouvrages pour les enfants, où les parents bien avisés auront trouver des suggestions intéressantes pour leurs cadeaux.

Chacun de ces ouvrages de Mme Mercier-Gouin est en vente aux éditions de l'A.C.F. 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de $0.40 l'unité.

AU COLLEGE ST-ANTOINE




St-François d'Assise

La primauté du coeur

Depuis que l'homme s'est abandonné au fol orgueil de lui-même, on a toujours classé l'intelligence et la raison au premier sang des facultés de cet être, au fond misérable.

Pourtant, tous les grands génies de l'humanité ont reconnu leur faiblesse et la fragilité de leur science.

"Ce que je sais le mieux, disait déjà Socrate, c'est que je ne sais rien."

Et nous-mêmes, de classe plus modeste, combien rapidement nous atteignons les limites, au delà desquelles notre cerveau se perd, lorsque nous nous égarons dans la recherche des problèmes mystérieux qui régissent l'univers ou nos propres êtres!

Par contre, de quelle ironie, à notre époque, n'accable-t-on pas ce pauvre coeur humain, dans ses manifestations louables ou répréhensibles?

Il semble qu'une honte généralisée oblige les hommes à étouffer ce complexe de sentiments qui ne connaissent ni lois, ni limites; mais qui précisément à cause de cela, sont peut-être la seule parcelle d'infini, qui existe en nous.

J'en appelle à tous ceux qui ont vraiment senti vibrer leur coeur, sous une forme quelconque: amour, amitié, charité, pitié, ou autre.

Et je leur demande si, lorsqu'ils étaient possédés par cette flamme, ils n'éprouvaient pas cette sensation d'"illimité", d'"infini", au seuil de laquelle trébuche notre froide raison, chaque fois qu'elle essaie d'y atteindre les spéculations de l'esprit.

Si de Dieu nous avons hérité une étincelle divine, ce n'est pas dans notre intelligence, souvent inférieure à l'instinct, qu'il faut la chercher; mais dans notre coeur, lorsque nous l'ouvrons tout entier.

Tout ce qui a été fait de grand, de beau, de généreux, en ce bas monde, c'est le coeur qui l'a réalisé.

Napoléon, avec tout son génie, a laissé la France plus misérable que l'humble bergère Lorraine qui avait tout quitté, parce que, disait-elle:

"Il m'était venu grande pitié de la douce France."

Et celui qui a bouleversé le monde, ce n'est ni un conquérant, ni un homme de science; c'est celui qui a dit, un jour, devant quelques disciples: "Aimez-vous les uns les autres."

De cet étouffement du coeur humain sont venus presque tous les maux qui nous accablent aujourd'hui.

On tolère encore, dans le privé, une passion souvent dangereuse.

Mais on n'a pas le droit d'être un homme de coeur, sans devenir un objet de risée.

On bafoue ceux qui aiment leur pays et travaillent à l'assainir.

On leur prête je ne sais quelles intentions secrètes ou intéressées.

On bafoue l'esprit de charité, dans son sens le plus noble.

Son nom même excite la rage de gens qui prétendent remplacer, par de sèches doctrines sociales ou de pauvres lois humaines. cet amour infini, qui nous étreint parfois pour nos semblables, et nous ferait donner. du meilleur de notre coeur, ce que jamais un législateur ou la force n'obtiendront de nous.

— Et, si nous nous plaçons sur le plan international, (au risque de me faire huer), ls pharisiens que nous sommes, s'indignent que des peuples féconds et travailleurs prétendent trouver, sous la calotte des cieux, la place nécessaire à leur activité et souvent à leur vie, elle-même.

Et nous préparons ainsi, aveuglement, implacablement, les guerres les plus effroyables qu'on ait encore connues.

On a beaucoup fait pour la culture de l'esprit, dans les pays prétendus civilisés.

Qu'a-t-on fait pour la culture du coeur?

Loin de chercher à le développer, on s'ingénie à le tuer, dès notre enfance, dans ces pauvres êtres que nous sommes.

Et quand nous arrivons à l'âge d'homme, on nous donne à choisir entre des doctrines diverses qui, au nom de la raison, prétendent, toutes, améliorer le monde; mais qui, toutes sans exception, oublient cet élément de base, primordial qu'est le coeur humain.

Alors, il se passe cette chose affreuse et stupide.

Dans son coeur généreux, l'homme pourrait trouver des remèdes justes, pacifiques et durables, aux maux dont nous souffrons et aux menaces qui pèsent sur nous.

On tarit cette source.

Et on prétend, à des problèmes difficiles, trouver des solutions dans l'esprit fatalement borné de gens, qui ont perdu, avec ce coeur, la seule étincelle d'intelligence divine, que nous ayons en nous.

(Choc) H.

Le jeune Loulou revient joyeux de la classe.

— "Cette fois, dit-il, je suis sûr de ne pas avoir fait de fautes d'orthographe."

— "En quoi avez-vous composé?"

"En calcul"!

Son Histoire

FONDATION — Le collège Saint-Antoine, sous la direction des RR. PP. Franciscains, a été fondé à Edmonton-Nord en 1925. Vu le nombre croissant des élèves, on construisit une nouvelle aile en 1931. Ce collège est maintenant spacieux et des plus moderne.

BUT — Le but principal du collège est de recruter des missionnaires franciscains de toutes nationalités pour les besoins de l'Ouest canadien. Le but secondaire est de former des citoyens honnêtes et pratiquants.

EDIFICE — La construction est à l'épreuve du feu, les planchers sont en terrazo ou en ciment recouvert de linoléum. Le gymnasse forme une seule pièce sans colonne et on y trouve tous les jeux d'intérieur. Près du gymnase il y a des salles de billard, de lecture et de radio. Dans les pièces principales: chapelle, dortoir, salle d'étude et gymnase; la ventilation se fait au moyen du système électrique moderne "Univent".

ETUDES — Le collège donne un cours classique du grade IX (éléments) jusqu'à la première année des arts (rhétorique) inclusivement. On y enseigne les langues anciennes: latin et grec, et les langues modernes: anglais et français. On y suit le nouveau programme du département d'éducation de l'Alberta et les élèves écrivent leurs examens au collège.

LANGUE FRANÇAISE — La langue française n'est pas seconddaire ici. Tous les élèves doivent apprendre le français, langue officielle du pays. La langue française et le catéchisme sont enseignés en français aux élèves de langue française ainsi qu'aux autres élèves des deux classes supérieures. On y encourage discrètement les élèves de langue anglaise à lire et à goûter la littérature française. Il y a un cercle dramatique français ainsi qu'un anglais et un allemand. Tous les élèves se font un plaisir de jouer en français. Depuis quatre ans nous avons pu ainsi mettre en scène plusieurs grands drames français, entre autres "Yvonnik".

Nous sommes heureux d'apprendre à nos amis et bienfaiteurs qu'en 1936, un de nos élèves anglais, maintenant franciscain, Gerald Hague, d'Edmonton, remporta le prix du prince de Galles à l'université Laval de Québec, en français et en anglais.

VOCATIONS — En huit années, le collège a fourni 27 sujets à l'Ordre franciscain et 3 au clergé séculier. Tous ces élèves de différentes nationalités font leur noviciat, leurs études philosophiques et théologiques dans les centres canadiens-français de Québec, où pendant huit ans ils apprennent à connaître et à aimer notre nationalité. Tous parlent français et à leur retour dans l'Ouest, après la prêtrise, ils sauront mieux comprendre les Canadiens français de l'Ouest, leur être sympathiques et les aider.

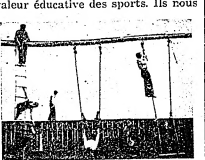
AVANTAGES — Le collège ne s'occupe pas seulement des études, mais il forme aussi le caractère de l'élève, lui apprend à se conduire, à la lumière des principes religieux et moraux. Pour cela, chaque matin, le Supérieur fait la méditation à la chapelle avant la messe et chaque semaine donne une conférence sur les besoins et les dangers de la jeunesse moderne.

Le collège des RR. PP. Franciscains, à Edmonton-Nord

Les sports

Les études et la piété tiennent la première place dans notre vie collégiale. Les sports viennent en second lieu, mais ils sont aussi très en honneur parmi nous, parce qu'ils sont très avantageux pour le jeune homme. Ils lui permettent de se délasser l'esprit et de se fortifier les muscles afin de mieux étudier et prier.

Le collège reconnaît aussi la haute valeur éducative des sports. Ils nous



enseignent l'intrépidité et le sang-froid dans toutes les activités, la générosité avec les rivaux, la modestie dans la victoire et le courage dans la défaite.

Les sports méritent notre estime pour trois raisons. Premièrement pour l'amour du jeu en soi, pour la joie et le divertissement qu'ils procurent à l'esprit et au corps. Ils sont hygiéniques, donnent de l'énergie au corps et en même temps le façonnent d'une manière admirable. Ce proverbe est vrai: "Mens sana in corpore sano".

Deuxièmement, les sports sont utiles pour la connaissance et le bien



qu'ils procurent. Dans chaque jeu il y a un profit à faire tôt au tard.

Troisièmement, les sports servent à tremper un caractère noble et courageux. Ils développent le jugement et le contrôle de soi-même. Le joueur apprend à se contenir, à obéir à ses juges, à ses chefs et aussi à être franc. Les sports nous préparent donc eux aussi à notre avenir. L'esprit et le corps étant ainsi disciplinés, nous sommes prêts à affronter les difficultés de la vie, à devenir les chefs de demain dans l'Eglise ou l'Etat.

Louis MORET

Classe de français à l'école St-François

Vous voulez que je vous décrive ma classe?.... C'est bien.... Je vous dirai d'abord qu'à l'école que je fréquente, j'étudie dans deux classes différentes: l'une pour le cours anglais, l'autre pour le cours français. La première est beaucoup plus belle que la deuxième. Mais aujourd'hui je ne vous parlerai que de ma classe française.

L'école Saint-François se compose d'un soubassement et d'un étage. Ma classe de français se trouve dans le soubassement. Vous devinez tout de suite qu'elle n'a pas les mêmes avantages que les classes supérieures.... Attendez.... Vous verrez qu'elle est bien convenable. D'abord elle est assez grande pour contenir une quarantaine d'élèves. Elle est carrée, propre, attrayante. Le professeur de français tient beaucoup à la propreté. C'est une manière de nous la faire aimer.

Quand nous sommes en classe, nous ne voyons pas beaucoup au loin. Notre vue se borne aux quatre murs de la classe. Sur trois de ces murs il y a des tableaux noirs.... Mais nous ne voyons pas tout en noir.... Le professeur, durant les classes, ne se sert que du tableau qui se trouve en face de nous. Le quatrième mur de la classe se trouve du côté de la rue. Et dans la partie du haut il y a des fenêtres. Celles-ci se trouvent au-dessus de nos têtes; ce qui nous empêche de voir les va-et-vient de la rue. Mais elles suffisent pour bien éclairer notre classe. A une heure et demie, quand je descends dans cette classe pour étudier ma langue française, un beau soleil y pénètre. On dirait qu'il veut éclairer nos intelligences.... A chaque bout de la classe, il y a les deux salles de récréation: l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Heureusement, elles sont vides durant les heures de classe. Du côté opposé à la rue, il y a les fournaises; ce qui fait que la classe n'est jamais froide.

Dans la classe il y a plus de pupitres que d'élèves. Ces pupitres, les uns plus grands que les autres, s'approprient aux différentes grandeurs des élèves. En avant se trouve le bureau du professeur. Celui-ci s'en sert rarement durant les classes. Il donne ses cours debout. On dirait qu'il aime beaucoup à marcher et à gesticuler. Et nous, nous n'avons pas la chance de nous dissiper et de rêver.. De belles images ornent les murs. Celles d'en avant, au-dessus du tableau noir et où se trouve aussi un crucifix, représentent des scènes religieuses. Sur les trois autres murs, nous voyons les belles scènes canadiennes, dues au crayon du dessinateur canadien, M. Massicotte.

Dans un coin de la classe, en avant, se trouve une armoire. C'est là que le professeur met les livres, les cartes géographiques, les cahiers et différentes choses pour notre usage en classe. C'est là aussi que le professeur cache des récompenses. Je dis cacher, parce que cette armoire est fermée à clef.... Une autre armoire est placée en arrière de la classe. Celle-ci renferme des livres de lecture. Elle sert donc de bibliothèque. La partie supérieure a des portes vitrées. Nous y voyons des livres bien placés, recouverts d'un papier brun, numérotés afin de mieux les trouver quand nous en avons besoin.

Voilà la description de ma classe française. Elle a des avantages et des désavantages.... Comme désavantage, elle est mal placée. Quand nous nous y rendons, nous croirions descendre dans une cave. Mais nous l'aimons quand même. C'est là que nous, petits Canadiens, nous apprenons notre belle langue française et ce que je ne vous ai pas dit, c'est là aussi que nous apprenons notre catéchisme. Comme vous le voyez, les raisons ne manquent pas pour nous la faire aimer.

Jeanne VOGHELL
secrétaire de l'Avant-Garde

Ma première partie de ballon panier

A mon arrivée au collège, je vis plusieurs jeux pour la première fois. Il y avait une telle variété que je sautais de l'un à l'autre comme un oiseau de branche en branche. Pensez donc! un petit campagnard qui voit un collège pour la première fois, que de nouveautés pour lui! Entre autres divertissements, nous avons le ballon au panier.

Lorsqu'une température inclémente nous confine à l'intérieur, grande est notre joie de pouvoir jouer au ballon dans le gymnase. Avez-vous déjà vu jouer une partie de ballon au panier? Non, dites-vous, eh bien, je vais essayer de vous décrire notre première partie cette année.

La joute va commencer. Les dix joueurs, divisés en deux équipes, les Blancs et les Bruns, débordent d'animation et d'anxiété. L'arbitre va de l'un à l'autre groupe et doit faire preuve de toute sa patience pour instruire les nouveaux joueurs. "Vous avez un panier à chaque bout du gymnase, dit-il, mais n'oubliez pas d'envoyer le ballon dans le panier de l'adversaire, et surtout pas de bousculade. Vous avez tous compris?" "Oui, oui". Les deux capitaines, au centre du jeu, la main droite levée, faisant une espèce de salut faciste, regardant le ballon que l'arbitre tient élevé entre les deux chefs. Un coup strident de sifflet et vlan! le ballon s'envole comme un pigeon voyageur et quel voyage! Il ne demeure pas deux secondes dans les mains du même joueur. C'est une course effrénée d'un bout à l'autre du gymnase. Un Blanc est près du panier, il lance le ballon, mais la défense des Bruns l'attrape et le fait filer dans l'espace. Les Blancs le saisissent de nouveau et avec une combine rapide arrivent près du panier, mais crac! trois Bruns tombent sur le Blanc qui va lancer le ballon et ils semblent lui dire: "Ote-toi d'ici, c'est mieux pour ta santé". Le sifflet de l'arbitre lance son aigü. Des nouveaux joueurs, pour qui le jeu est aussi étrange que le Grec pour les versificateurs, pensent que l'arbitre veut s'amuser et continuent leur bousculade pour arracher le ballon des mains de l'adversaire. Nouveau coup de sifflet. "Pénalité pour les Bruns, crie l'arbitre, je vous l'ai dit, pas de bousculade". Et un Blanc lance le ballon dans le panier tandis que tous doivent se contenter de le regarder faire. "Bien, un point pour les Blancs".

La partie recommence au centre avec plus d'ardeur et bang, un Brun, habile lanceur, envoie le ballon tout droit dans le panier. La partie est maintenant deux à un, et elle se continue encore ainsi pendant plusieurs minutes. Maintenant il ne reste plus qu'une minute à jouer. Tous redoublent d'ardeur. Le ballon court d'un joueur à l'autre sans résultat. Soudain un coup de cloche: la partie est finie et quelle partie! J'en ai mal au cou à force de m'être tourné la tête pour suivre des yeux ce ballon endiablé. Qu'importe! ce jeu me semble si intéressant et animé, je donne mon nom pour jouer avec les juniors.

Allyre SIROIS,
Grade X



CANADA

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 1er février 1938, des soumissions pour la fourniture et l'installation de l'aménagement intérieur de l'édifice public de Cardston, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour aménagement intérieur, édifice public, Cardston, Alta."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résidant, édifice public, Calgary, Alta., et au bureau de poste de Cardston, Alta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 janvier 1938.

Sourire

Quand la Femme a souri,
Le grand émoi s'apaise
Et l'heure est moins mauvaise
Au coeur endolori.
Car, de nouveau, se lève
Le mirage du Rêve,
Que la vie a meurtri.

Elle a, dans son sourire,
Emporté les clartés
Des Edens désertés,
Qui virent naître et luire
A l'éveil de sa chair,
Sous un feuillage clair,
Son désir de séduire.

L'indicible lueur,
Qui brille en sa prunelle,
Sur ses lèvres ruisselle,
Et, mêle, en sa douceur
D'aurore printanière,
A sa tendre lumière,
Une exquise fraîcheur.

Le mot le plus doux s'use
A vouloir, chaque jour,
Dire le même amour;
Mais cet éclat, qui fuse
Des lèvres et des yeux,
Dit ce qu'il veut bien mieux;
Le dit même sans ruse.

Quand la Femme a souri,
Le grand émoi s'apaise,
Et l'heure est moins mauvaise
Au coeur endolori.
Car de nouveau se lève
Le mirage du Rêve,
Que la vie a meurtri.

Ph. Montaig
Enilda, Alta.

Les lettres

Les écoliers canadiens qui correspondent avec les écoliers français, de plus en plus nombreux

PARIS.—La correspondance scolaire entre les écoliers français et les écoliers canadiens a considérablement augmenté au cours de l'année scolaire 1936-1937.

Le bureau français de l'association de "Correspondance scolaire internationale", qui s'occupe d'organiser des prises de contact par lettres entre les écoliers et les lycéens de divers pays, vient de publier des statistiques se rapportant à ces échanges intellectuels entre jeunes gens de même âge, mais de nationalité différente. Les statistiques, en même temps qu'elles indiquent l'augmentation générale de ces relations au cours de l'année 1936-1937, apportent la preuve du développement des relations épistolières entre les jeunes Français et les jeunes Canadiens. Alors qu'il n'y avait que 1,842 échanges de correspondance au cours de l'année scolaire 1935-1936, entre la France et le Canada, on en a enregistré 2,601 au cours de l'année écoulée, soit une progression de 650.

"Les Canadiennes sont de plus en plus ardentes pour écrire", constate le bulletin de la "Correspondance scolaire internationale", en faisant remarquer que l'affranchissement en France pour le Canada est innombrable. "Nous constatons, poursuit le bulletin, que la correspondance mixte entre elles et les garçons français fonctionne à la satisfaction générale et constitue un stimulant à la presse épistolaire de bien des jeunes gens".

OURS QUI RECLAME

M. Robert Sommerville, directeur de l'hôtel Jasper Park Lodge qui est de retour dans l'Est après avoir fermé l'hôtel raconte une amusante histoire:

Après le départ du dernier visiteur à Jasper, les ours de l'endroit, privés des friandises que les touristes ne manquent jamais de leur offrir, adoptèrent la maison de M. Sommerville comme centre de distribution. A toute heure du jour et de la nuit, ils vinrent frapper à sa porte et aux carreaux de ses fenêtres jusqu'au moment où la nature reprenant ses droits, ils durent s'éloigner pour l'hivernement. Mais l'un d'eux, plus malin, décida d'hiberner sous la maison même de M. Sommerville et il fallut plusieurs hommes et beaucoup de diplomatie pour lui faire changer d'idée.

"Tous ces intéressants animaux seront de retour à l'hôtel lors de l'ouverture, le 15 juin prochain", dit M. Sommerville, qui rit encore des bons tours que les ours lui ont joué à Jasper.

UN DINER A LA PANTAGRUEL

Au temps de Noël, les wagons-restaurants du Canadien National ont servi quelque 8,000 dîners à la dinde et 2,000 livres de tartes, sans parler du plum pudding traditionnel et des autres mets. Aucun hôtel au monde ne sert autant de dîners en un seul jour.

"Ce n'est pas sans espoir de se rembourser que certains financiers mettent le gros prix pour acheter des journaux, et des électeurs; ils entendent se rembourser".

"Mieux vaut, cent fois, ne jamais tenir un rôle public que de prostituer sa plume, sa parole et son talent, par des actes que la conscience réprouve ou que l'intérêt du pays condamne".
Mgr L.-A. Paquet.